



L'AVENIR DU NORD

1897-1944

Directeur: HECTOR PERRIER

Fondateurs: Wilfrid Gascon et Jules-Edouard Prévost

1897-1944

"Le mot de l'avenir est dans le peuple même nous verrons prospérer les fils du Saint-Laurent". (Benjamin Sulte)



QUARANTE-HUITIÈME ANNÉE, NUMÉRO 1

Journal hebdomadaire — Cinq sous le numéro

SAINT-JEROME, LE VENDREDI, 7 JANVIER 1944

La leçon des bombardements

La guerre dure depuis plus de quatre ans. Jamais conflit qui mit des nations aux prises au cours des siècles passés ne fut aussi terrible. S'il est une heure où les peuples engagés dans cette tourmente devraient songer à élaborer sans tarder les conditions d'une paix prochaine, c'est bien en ce moment où tout dénote chez les plus forts, — les alliés, — une intensification des modes de bataille. Les déprédations causées en territoire ennemi par nos armées de l'air illustrent que la puissance des alliés en armements l'emporte haut la main sur celle de l'Allemagne et de ses satellites et que ces derniers devraient souhaiter que vienne à son terme, — et sans plus de retard, — le carnage qui leur est si effroyablement dispensé depuis quelques mois.

Migré les efforts exercés par la censure nazie pour que ne soient pas diffusées, — par la radio ou par la presse, — dans les limites de l'Allemagne, les déconcertantes nouvelles des défaites successives du Reich, ce, afin que ne s'affaiblisse pas le moral des populations civiles allemandes, elle n'a pu détruire l'effet des bombardements massifs auxquels se sont livrés les alliés et dont ont forcément et lamentablement été témoins les populations qui les ont subis. Les attaques répétées ont été d'une intensité telle que partout où elles ont porté a retenti ce cri échappé des masses consternées: "Puisse cette guerre prendre fin sur le champ!"

Dans la seule et bien brève période de vingt-quatre heures, les bombardiers alliés ont semé la destruction dans plus d'une demi-douzaine de capitales et de centres industriels allemands, comprenant, au nord, Francfort, Brême et Mannheim-Ludwigshafen, et dans le sud, Sofia, Augsburg, Innsbruck et l'aéroport d'Eleusis situé aux portes d'Athènes.

La puissance de production de la Grande-Bretagne, des Etats-Unis et du Canada s'est élevée à plus de quinze mille avions par mois; par contre, celle de l'Allemagne s'établit à huit mille. Ce chiffre est appelé à décroître par suite de la destruction des principaux foyers de production dont la réorganisation est chose à peu près impossible. Il est incontestable que la principale défaite des forces hitlériennes, — celles dont toutes les autres ont été la résultante, — s'est réalisée dans le domaine de la production d'armements, tout particulièrement d'avions. Personne ne niera que les ailes alliées ont joué dans le présent conflit un rôle de tout premier plan. Cette force de production ne fait que s'accroître: le jour n'est pas éloigné où l'organisation industrielle des alliés se traduira par la défaite décisive, radicale, de l'Allemagne et de ses satellites.

Les peuples de Bulgarie, de Roumanie et de Hongrie sont dans l'incertitude; ils se rendent à l'évidence que la force de production alliée en ce qui a trait aux avions, navires de guerre et armements de toutes sortes, est fortement engagée dans une course ascendante. Cependant, ils hésitent; mais il est un sentiment qui grandit chaque jour au sein de ces peuples: que ce ne serait que poser un acte de sagesse et de grande prudence que de se ranger du côté de ceux-là qui semblent, dès aujourd'hui, avoir partie gagnée. L'autorité cédera-t-elle à ce sentiment? Demain le dira. Il ne faut pas croire que malgré les menaces dont ils sont l'objet de la part de Hitler, de tous ses sbires et autres assassins, ce sentiment n'est pas partagé par la grande majorité des civils allemands.

Si les bombardements alliés sont les indices de la puissance et de la détermination des nations qui se respectent, ce n'est pas en vain que de croire que l'année nouvelle réserve quelque prochain développement qui influera énormément sur la durée du conflit et en entraînera peut-être une fin soudaine, inattendue. A tout événement, après avoir connu les duretés et les misères du début, après avoir subi défaite sur défaite, il est consolant de constater qu'enfin, le merveilleux esprit d'organisation des alliés, doublé d'un unanime désir de débarrasser le monde des immondices nazies a permis la rapide édification d'une machine de guerre qui assure aujourd'hui les revers successifs des hordes teutoniques et constitue le gage d'une prochaine victoire finale. Les alliés ne désirent nullement l'annihilation des peuples ou leur asservissement; ils n'entendent qu'extirper les racines maudites du nazisme qui descendent dans diverses couches sociales de certaines nations. Que les inquiets, les incertains soient rassurés: les alliés ne veulent ni les subjuguer ni les spolier. Que ceux qui périment dans l'indécision sachent bien de quel côté se ranger: avec un ex-caporal illuminé qui rêve de domination mondiale et cherche à instaurer la plus fausse idéologie, ou aux côtés des peuples qui se sont glorieusement constitués les tenants de la liberté! Il ne s'impose pas que ces incertains soient parfaitement contrits: qu'ils songent à leur sécurité, à l'avenir de leurs enfants qui montent, et pour ne plus vaciller, qu'ils se rappellent les bombardements qui enflammèrent le ciel d'Allemagne malgré les promesses des bateleurs Goebbels et Goering.

Léopold F.

On chuchote que...

Son Eminence le cardinal Villeneuve a rencontré, le 30 décembre, comme il le fait à chaque fin d'année, les membres de la brigade des incendies de la ville de Québec. Prenez garde à ceux qui vous apportent des conseils de force et de révolution, a-t-il dit à ces derniers au cours d'une brève allocution. "Dans le passé, vous avez donné des preuves que vous n'êtes pas des révolutionnaires. Un mauvais esprit cherche actuellement à nous atteindre, et toutes sortes de systèmes se présentent à nous; on peut se demander si ces réformateurs se préoccupent, en dernier ressort, de notre bien spirituel."

Dont acte...

"L'ère des séparatismes anciens," lit-on dans LA VIE FRANÇAISE, livre du P. Serpillanges publié en France en 1942, "est désormais close (...). Le jour vient où la solidarité universelle des hommes sera aussi nécessaire à la subsistance du genre humain et à la continuation de l'histoire que purent l'être jadis l'unité de la famille, de la tribu, de la cité ou de la nation (...). Alors je me retourne vers les chrétiens et je leur dis: ne rêvez donc pas de la fin du monde, rêvez de son commencement. Vos ambitions sont trop étroites (...). Chrétiens, voyez large, portez votre attention au loin. Tout n'est pas dans la petite vie ratatinée que certains d'entre vous désirent conserver. (...) La terre s'unifie de plus en plus. Et vous avez une responsabilité dans ce phénomène. (...) Aidez-le... à se diviniser. Nous ne l'avons pas fait jusqu'ici avec une ardeur suffisante et avec assez d'ensemble, ô mes frères chrétiens! Nous nous sommes laissés distancer. (...) Nos groupes,

qui autrefois étaient en tête de la civilisation, sont aujourd'hui à la remorque."

Par le langage, on en conviendra, a dû paraître pour le moins étrange, s'il ne les a pas scandalisés, à certains de nos nationalistes nazionalisants, comme dirait Emile Benoit alias Benoît, du DEVOIR, tel langage ayant été tenu par l'un des plus célèbres prédicateurs catholiques actuels de la France contemporaine. Qu'en pensez-vous?...

Les jours se suivent mais ne se ressemblent pas nécessairement... pour nos amis de la C.C.F. Les contribuables de la Ville-Reine, ont en effet rapporté les journaux, ont frustré net sa première tentative pour s'infiltrer dans la politique municipale. Les élections municipales qui se sont déroulées samedi, premier de l'an, ont été heureuses pour tous les candidats non partisans politiques et le maire, le docteur Fred Conboy a été réélu pour un quatrième mandat.

La lutte pour la mairie était non-politique. M. Conboy avait pour adversaire M. Lewis Duncan, contrôleur de la ville depuis 1941. Sur un total approximatif de 137,000 votes le maire Conboy l'emporte par une solide majorité de plus de 19,000. 37% des 363,185 votants s'est présenté aux polls et c'est le plus haut pourcentage depuis 1939.

TOUS les candidats de la C.C.F. (23 en tout) ont mordu la poussière: douze à l'échevinage; 1, à la Commission scolaire et un au poste de contrôleur. En outre la C.C.F. perd deux sièges qu'elle avait au conseil et trois au bureau de l'éducation. Enfin William Dennison, ancien échevin a eu du mal à arriver septième sur un nombre de neuf candidats au poste de contrôleur.

Vers un sixième démembrement de la Pologne

Pendant que les chefs militaires préparent l'invasion du continent européen et le retour à la liberté des peuples asservis et leur délivrance, les chefs politiques et les diplomates préparent une nouvelle carte de l'Europe et une nouvelle distribution démographique du vieux continent afin d'éviter la répétition des conflits de races qui assombrissent l'histoire européenne et de redonner à chaque peuple son influence, ses richesses et sa vie nationale propre.

Pour atteindre le but que nous poursuivons et assurer la paix selon la Charte de l'Atlantique endossée par toutes les nations unies, les grandes puissances devront abandonner leur omnipotence séculaire et respecter le droit de chaque peuple de disposer de lui-même plutôt que de se substituer au gouvernement des petits états à la table des conférences internationales. L'opportunisme et l'intérêt ont trop longtemps guidé les forts au détriment des faibles. Versailles et ses conséquences en sont un exemple trop récent et trop désastreux pour ceux-là mêmes qui croyaient en bénéficier en utilisant les puissances secondaires comme pions sur l'échiquier européen, pour en provoquer la répétition sous l'influence d'un avantage territorial ou économique immédiat qui se transformera bientôt en cause de litiges et de conflits.

Contentons-nous d'un seul exemple pour aujourd'hui: celui de la Pologne. Le sort que les chefs des grandes puissances alliées s'apprêtent à réserver à ce pays, cause prochaine du conflit de 1939, semble être un achèvement vers un sixième démembrement de la Pologne. L'Angleterre et les Etats-Unis paraissent disposés à céder à la Russie, la Pologne orientale qu'elle s'est annexée, à l'aube de la guerre, à la faveur de sa neutralité factice et avec la connivence des hordes nazies qui envahissaient la Pologne par l'ouest et déclanchaient un conflit universel sous le fallacieux prétexte d'abolir le corridor polonais afin de réunir géographiquement la Prusse orientale au grand Reich.

Selon les récentes déclarations anglo-américaines, consécutives aux conférences de Moscou et de Téhéran, les représentants des démocraties occidentales semblent avoir définitivement cédé à la convoitise obstinée de la Russie et avoir reconnu officiellement l'annexion de la Pologne orientale au grand tout soviétique. C'est un fait accompli selon la volonté irrécusable du Kremlin. Pour avoir trop flêté la Russie, pour avoir exagéré la valeur de son intervention militaire, que nous devons plus à la maladresse allemande qu'à la magnanimité soviétique, pour avoir prêté naïvement des sentiments qu'elle n'a pas à notre endroit, pour avoir simulé la découverte d'analogie entre le communisme et la démocratie, pour avoir même exalté une évolution irrésistible de la Russie officielle vers la démocratie et lui avoir attribué un rôle transcendant dans la conduite des destinées mondiales, les démocraties occidentales, les véritables dépositaires des principes pour lesquels nous luttons, en sont déjà réduites à jouer le second violon et à laisser Staline confier la partie de triangle à la Pologne dans le concert européen d'après-guerre!

En effet, la Pologne, qui est le champ de bataille traditionnel de l'Europe à cause de sa situation géographique qui la coince entre la Russie et l'Allemagne qui se la disputent depuis des siècles, devra se résigner, semble-t-il, par suite de la faiblesse de ses puissances protectrices, à la guerre à l'Allemagne et qui aura pour la faire à la Russie à cause d'elle, à se laisser amputer de la moitié de son territoire en faveur de la Russie à qui elle ne doit rien si ce n'est des représailles.

D'autre part, pour compenser cette perte, les vainqueurs de demain projettent d'octroyer à la Pologne une partie de l'Allemagne septentrionale et orientale et de déplacer ainsi la frontière polonaise de l'est à l'ouest. Projet stupide qui compliquerait le problème géographique et démographique du centre de l'Europe et aggraverait la situation polonaise au lieu de la résoudre.

Que l'Autriche reste incorporée au Reich ou qu'elle redevienne autonome après la guerre — surtout si les Habsbourgs remontent sur le trône — la Pologne sera de nouveau emprisonnée dans un triangle de voisins hostiles qui assourdiront leurs convoitises sur son corps amputé et replié. Pendant qu'on permettrait à la Pologne de poser un pied hésitant sur un sol d'argile à l'ouest, la patte de l'ours soviétique s'abattrait fermement sur elle à l'est.

La Russie se déclarerait satisfaite. Elle enjambrerait déjà l'Europe centrale, prête à s'élancer sur l'Occident si la fantaisie lui en prenait. Quant à l'Allemagne, quel que soit son régime politique et quelle que soit la structure de la future société des nations et la vigilance internationale, elle n'accepterait jamais la perte de la Prusse orientale et des territoires voisins de Dantzig, du corridor polonais et de son ancienne frontière orientale. Et dans quelques années, l'histoire se répéterait.

Les fabricants de traités et les camelots de paix universelle permanente projettent également de rapatrier les minorités éparses de l'Europe. L'idée n'est pas neuve et elle s'impose, mais demeure irréalisable dans la plupart des cas. On ne déracine ni on ne transplante les descendants de plusieurs générations d'émigrés sous prétexte de les retourner à leur patrie d'origine. Dans l'esprit de ses auteurs, ce projet s'appliquerait surtout aux Polonais, mais après un tel écartèlement de la Pologne et un tel rétrécissement de l'Allemagne, il faudrait nécessairement chasser à l'est des millions d'Allemands qui regimberaient.

Et la Pologne aussi se soulèverait contre l'amputation de son flanc oriental. Au problème politique créé par une solution si ridicule, s'ajouterait le problème géologique, d'une injustice flagrante. Car il est très probable que le territoire allemand qu'on céderait à la Pologne n'équivaldrait pas en étendue, en fertilité et en richesse de toutes sortes à la conquête russe. Et à supposer qu'il soit une véritable compensation, il défigurerait l'histoire et dénaturerait la production polonaise.

De plus, l'élément sentimental sera irréductible chez l'Allemand d'abord, mais surtout chez le Polonais, l'un des peuples les plus pacifistes et les plus patriotes de la terre, qui entendra, comme il l'a toujours fait au cours de son histoire tourmentée, la voix du poète lui crier: "C'est la cendre des morts qui créa la patrie."

La pire catastrophe de cette guerre, ce serait un sixième démembrement de la Pologne qui achèverait inéluctablement l'Europe vers un autre conflit, à brève échéance, et jetterait le monde dans un nouveau brasier.

W. E.

Toujours selon les journaux, c'est la plus cinglante rebuffade de la C.C.F. depuis longtemps à Toronto et une défaite aussi écrasante que complète.

La ville avait à élire 18 échevins et 18 membres du bureau de l'éducation. La lutte à la mairie s'est surtout faite autour du projet d'un égoût collecteur dont le coût atteindra \$9,500,000., projet que le maire Conboy favorise et que le contrôleur Duncan réprouve parce que trop onéreux. Le maire Conboy entend aussi développer largement les facilités aéronautiques de la ville, plan sur lequel tout le monde semble d'accord.

Par la même occasion on a tenu un plébiscite pour modifier la date de la votation qui du premier de l'an aurait été avancée au 1er lundi de décembre. Par une majorité de 13,000 les citoyens de Toronto en-

tendent continuer de voter au Jour de l'An. L'étude du vote révèle que la C.C.F. a recueilli 37,133 votes pour ses deux candidats. Dans le district rural de la ville, la C.C.F. a aussi été battue sauf dans la municipalité de York où Mme Mary A. Endicott est élue au conseil de l'éducation.

Comme on le voit, d'aucuns auraient tort d'exagérer l'importance du succès passager remporté aux récentes élections provinciales de l'Ontario par la C.C.F.

On a vu que les journaux d'expression anglaise du Québec, qui sont tous, entre parenthèses, partisans du trust de l'électricité et donc ouvertement opposés à l'établissement de la Montreal Light Heat and Power projetée par le gouvernement Godbout, furent unanimes à se dire scandalisés de l'inanimité de ce dernier dans le règlement

CHANTS LAURENTIENS

Dans mon passé blanc !

Les jours d'hiver naissent et meurent, en éclatant, comme le froid qui les mange. La pauvre nature continue en vain son effort de beauté. Quelques midis ensoleillés permettent à l'oeil de mieux voir le grand calvaire des fleurs écrasées, des bourgeons crevés, des arbres sans feuilles. L'ombre des branches tris-sonne au vent qui cingle et jette sur le sol rude et brillant des signes cabalistiques, des petits chapelets noirs.

La forêt, aux conifères alourdis de neige, est plus fatiguée qu'une aieule à trop longs cheveux. Elle brille d'un éclat qui fait mal. Le traqueur regarde avec émotion cette monotonie blanche et retrouve dans son âme la tristesse des jours morts, ouatés de souvenirs, eux aussi, comme les grappes des taillis courbés. Son cerveau se remplit d'une beauté froide, parce que sa jeunesse, sa virilité sont éteintes.

Le jeune bûcheron regarde lui aussi, à travers les vitres mal jointes, mal soudées de sa fenêtre borge, la danse des rayons dans les pins et les cyprès. Ses souvenirs, quoique plus récents, sont aussi tristes... Ses plus belles secondes, celles de l'amour, — l'homme croyant alors à sa immortalité, — ont duré ce que dure un flocon de neige, bu par le soleil. Ses plus belles étreintes ont eu l'éblouissement des cônes diamantés, pointant vers l'azur leurs formes opalines. Tantôt la nuit les cachera, comme sont voilées dans son passé les possessions ardentes. Il lui reste la plainte lancinante de sa chair privée, aussi vive que le hoquet des giboules, au-dessus des vallons remplis...

C'est bien quand l'homme est seul dans le grand silence des forêts qu'il réalise le plus intensément la futilité de ses passions. Que lui restent-ils des serments échangés au hasard des rencontres, dans les futaies de son village, sous le toit d'un fenil sentant la terre? Il ne lui reste rien. Ses cris, ses soupirs, ses larmes, ne pourraient tenir dans la toile d'araignée, au coin d'une vitre, où la neige a collé ses mouches blanches.

Que de fois je me suis sauvé sous les sapins renfrognés, suivi de mon chien, allant au hasard, le front haut, et secoué par trop de souvenirs...

Et ce matin, dans le calme du Palais de Justice, je laisse un soleil neuf coller ses lèvres chaudes sur les vitres des grandes fenêtres, en regardant bien en face mon couchant... et le repos!

Adolphe NANTEL

Voeux d'un pasteur

Il nous fait plaisir de publier ici le texte de l'allocution prononcée le Premier de l'An par M. le chanoine Emile Dubois, curé de Saint-Jérôme, qui nous en a gracieusement permis la publication. Après l'expression de ses vœux, le dévoué pasteur donna sa bénédiction à ses ouailles.

de la récente grève des pompiers et policiers de Montréal. Voulez-vous savoir ce qu'un journal de... Toronto pense de l'incident? Lisez l'article que le SATURDAY NIGHT publiait à ce sujet le 25 décembre dernier, article dont nous reproduisons dans une autre page la traduction empruntée à notre confrère le CANADA, et intitulé: "Montréal et Québec."

Il y aura toujours des grincheux comme il y a à toujours eu des constipés!!! Un brave père de nos amis, entendant l'autre jour dans un tramway un voisin débâter contre nos alliés britanniques, lui lança la riposte que voici: "Je n'ai pas, je n'ai jamais aimé l'Angleterre. Qui peut se défendre, cependant, ajoutait-il aussitôt, d'ADMIRER, dans le présent conflit mondial, l'héroïsme obscur de ses marins, la bravoure désormais légendaire de ses aviateurs, l'inébranlable ténacité, l'indomptable courage de ses soldats? Or, à mon humble avis, ceux-là qui présentent tentent de soulever les préjugés au sujet de l'Angleterre en vue de réduire, si possible, notre effort de guerre, tirent ni plus ni moins dans le dos de mon fils, mon fils unique, rendu depuis longtemps outre-mer."

(suite à la page deux)

Souhais pour 1944

Je viens aujourd'hui vous offrir mes souhaits de bonne année. Je le fais avec bonheur, car depuis dix ans les paroles de votre Pasteur sont tombées toujours dans une bonne terre bien préparée et riche, et elles ont porté des fruits de charité et de grâces. Je le fais avec cœur, car mes vœux pour 1944 touchent à la vie catholique de l'Eglise, de la nation, de la paroisse et de la famille canadienne.

Dieu a créé l'homme pour vivre en société. Or, la première société qui me reçoit à mon entrée dans le monde, c'est l'Eglise du Christ. A peine mes parents viennent-ils d'entendre mes premiers vagissements que cette mère douce et compatissante m'ouvre ses bras et fait de moi son enfant. Par le baptême je suis marqué du signe du chrétien et j'entre dans la grande famille catholique. Quel honneur! Quelles étonnantes prérogatives seront les miennes! Jésus est mon frère: il s'est fait homme comme moi. Les saints sont de ma famille. J'ai droit aux mérites du Christ, j'ai droit aux grâces des sacrements. Sont ouvertes devant moi des fontaines d'eau vives et rafraîchissantes où je puis désaltérer ma soif, apaiser ma faim, et rassasier mon cœur. Est-ce que j'apprécie cette joie? Est-ce que je respecte cette Eglise dont je fais partie, ces choses saintes que je goûte souvent?

Suis-je un membre vivant de cette société? Est-ce que je la défends, à l'occasion, ses dogmes et sa morale? Le Christ peut-il compter sur moi, peut-il être assuré que mes moqueries et mes blasphèmes n'empêcheront pas l'oeuvre de la Rédemption de se poursuivre?

N'est-ce pas le plus précieux de tous les vœux d'un pasteur à ses ouailles que celui de les trouver toujours et toutes dans les bons pâturages et dociles à sa voix. Un seul pasteur, un seul troupeau: puis-je voir se réaliser pour vous tous ce premier souhait de votre curé.

Dieu vous a fait catholique, membre de l'Eglise canadienne. Cette Eglise au pays a trois siècles d'existence, comme notre race. Nos pères l'ont apportée dans leur cœur vaillant. Nos saints fondateurs — Montmorency Laval et Madame de la Peltrie, Champlain et Marie de l'Incarnation, Maisonneuve et Marguerite Bourgeoise — l'ont implantée dans notre sol au prix d'une vie entière de labeurs et de durs sacrifices. Nos martyrs l'ont arrosée de leur sang. Aussi, au Canada, l'Eglise a une vitalité qui étonne le monde et des oeuvres qui déjouent le malin esprit.

Nous faisons partie d'une race qui n'a jamais su abdiquer. Et chaque fois que l'Eglise fut en danger, prêtée et laïque se sont donné la main pour sauver l'Eglise et sauver la race canadienne.

Au pays, Canadiens-français veut dire catholique. Le temps serait-il venu de faire mentir cette parole? Allons-nous partir à la remorque d'une civilisation qui n'est pas la nôtre, d'une mentalité qui nous est étrangère, de mœurs et de coutumes qui avilissent les nôtres? Oserons-nous prétendre que le salut est là pour notre race?

J'ose dire que le jour où tous les Canadiens seront dans le même moule, nous aurons perdu beaucoup d'honneur et beaucoup de droiture. Nous ne pourrions pas revendiquer les prérogatives d'une autre race, et nous aurons perdu les nôtres, celles que nous ont léguées nos ancêtres et qui nous viennent de France. N'allons pas éteindre cette grande lumière qui rayonne sur le monde par les Francs, cette étonnante activité apostolique et intellectuelle de notre race: c'est là notre marque distinctive sur le sol canadien.

Je vous souhaite, puisque Dieu vous a créés Canadiens-français et catholiques, de rester toujours Canadiens-français et catholiques.

Nous sommes membre d'une Eglise: nous appartenons à une race fière; nous formons une grande paroisse: autre cellule précieuse qui, en s'agrandissant et en se joignant à d'autres, forme la patrie.

Vous dirai-je que le monde admire la vigueur de notre paroisse, ses vertus et ses belles coutumes.

Allez-vous en ce groupe, mais souvent les membres de ces villes ne se connaissent pas, ne s'aiment pas, et ne sympathisent guère entre eux. Ici, quand un membre de la grande famille paroissiale s'éteint, toute la famille s'attriste, veille le défunt et l'accompagne au cimetière. Longtemps après son départ le souvenir des associations dont il faisait partie demeure, et ce souvenir revêt la forme d'une prière, d'une messe. Ici dans nos paroisses, on se visite, on se salue, on échange aux fêtes de touchants souhaits. Chez nous, un paroissien dans le malheur est un paroissien qu'on relève. On multiplie pour lui les corvées et chacun s'empresse à lui redonner son rang dans la société.

On vit, au Canada, à l'ombre des grands clochers qui poussent la pensée paroissiale très haut dans le ciel. A la campagne les croix de chemins étendent leur ombre bienfaisante sur la maison où l'on repose et sur les champs où l'on travaille.

Quand arrivent les jours du Seigneur, au Canada, on suspend ses activités et l'on prie. Les chemins, les routes et les églises s'emplissent de fidèles, et ces longues théories de nos priants qui entrent et sortent de nos temples, chantant très haut la foi qui soutient, la charité qui enflamme, et l'espérance qui console toute une paroisse.

Canadiens-français "aux cœurs d'or et aux clochers d'argent", gardez votre vie paroissiale. Je vous souhaite de ne jamais la voir s'affaiblir. Au contraire, qu'elle grandisse pour votre plus grand bonheur matériel et spirituel. Gardez les saintes coutumes du temps passé, gardez cette union entre vous, cette affection et ce respect pour les chefs de votre Eglise.

Une autre société, mes biens chers frères, vient s'ajouter à ces trois autres: c'est la plus belle, la plus précieuse, la plus nécessaire, puisqu'elle est la base de toutes les autres, c'est la société familiale.

La famille, c'est la cellule première de notre vie canadienne.

Elle a connu des attaques; elle est couronnée de victoires. A l'époque tragique de la conquête anglaise, les nôtres se sont repliés dans leurs foyers. Ils ont laissé à d'autres les places d'honneur, les industries, et l'argent, puisqu'on ne daignait leur accorder qu'une très légère part des faveurs gouvernementales. Les nôtres ont fait mieux que de spéculer sur les terres et sur les marchés mondiaux, ils ont peuplé le pays. Nous étions 65,000 en 1760, nous sommes maintenant près de 5,000,000.

Victoire éclatante, victoire pacifique: c'est la revanche des berceaux! Le mariage canadien est un mariage indissoluble, première force pour le foyer. Le mariage canadien est un mariage fécond, deuxième force pour la paroisse. Le mariage canadien est un mariage à base de labeur et de sacrifices incessants, troisième force pour la patrie. Le mariage canadien prêche l'amour et la paix, dernière force pour une nation.

Chez nous, le père est le chef du foyer. Son autorité est aimée, car il l'exerce avec douceur, avec patience et avec amour. Aussi, les enfants sont fiers de leur père. Très volontiers ils se groupent autour de lui, le visitent et lui demandent conseils et bénédictions.

Que Dieu bénisse à son tour de tels chefs! Chez nous, la mère est la reine de la maison. Elle distribue la gaieté et la grâce partout. Et comme elle est bonne, pieuse, travaillante, elle forme des enfants à son image.

Que Dieu bénisse nos saintes mères canadiennes! Chez nous, les enfants sont des êtres sacrés, aimés tendrement et bien élevés. Plus ils sont nombreux sous un toit, et plus ils s'aiment entre eux, et plus ils sont travaillants et pieux. Que Dieu bénisse les enfants de nos foyers!

Or, mes biens chers frères, cette belle famille canadienne, qui a connu des attaques et des victoires, connaît maintenant de plus subtiles assauts et moins de victoires. On la ridiculise en certains milieux. Revues et cinéma se donnent cette triste tâche chaque jour. Salles de danse, restaurants, disloquent le foyer et attirent chaque jour trop de ses membres. On vit côte à côte dans la maison, sans gaieté, sans cœur, sans goût.

Nos plus belles coutumes sont en train de disparaître. Les gais réveillons des fêtes font place à de plantureux festins où, au sortir de l'église, on s'étourdit de valses et de boisons. Que Dieu sauve la famille canadienne! Mes vœux les plus sincères montent vers le Ciel en ce moment, pour vous tous, chers paroissiens.

Je vous souhaite une année de paix et de bonheur, dans une vie catholique et française, paroissiale et familiale, plus intense.

En ce premier de l'an mil neuf cent quarante-quatre, je demande au Dieu Tout-Puissant de vous bénir.

Le chanoine Emile DUBOIS



L'ŒUVRE DU GOUVERNEMENT GODBOUT

Il y a quatre ans que le gouvernement Godbout est au pouvoir à Québec et son administration est si féconde, si bienfaisante, que l'opposition est obligée de mêler la politique fédérale à la politique provinciale pour trouver des sujets de critique.

Depuis qu'il a pris en mains les destinées de sa province, l'honorable Adélard Godbout a été un intendant sage, progressiste et prévoyant. Telle est l'opinion de la population de notre province.

Le pays étant en guerre lorsqu'il est redevenu premier ministre, l'honorable Monsieur Godbout a délaissé la petite politique pour se consacrer entièrement à son devoir, qui est d'assurer le bonheur possible à toutes les classes de la société.

Il suffit de jeter un coup d'oeil sur les oeuvres qu'il a accomplies pour se convaincre que le Premier Ministre actuel de la province a fait tout son devoir.

Dès la première année de son administration, l'honorable Monsieur Godbout a eu à faire face à des problèmes extraordinaires difficiles, des problèmes qu'aucun de ses prédécesseurs n'avait eu à aborder. Il a apporté à chacun d'eux une solution qui lui fait honneur et a donné satisfaction à la population.

C'EST GODBOUT QUI DANS LE DOMAINE SOCIAL

— a par une seule loi, augmenté de 1,000 le nombre des mères nécessiteuses recevant des allocations;

— a donné des pensions aux aveugles et vient de les augmenter en même temps que les pensions de vieillesse d'un montant de \$5.00 par mois;

— a ouvert les portes des usines aux ouvriers aveugles en garantissant aux patrons le paiement de toute indemnité en cas d'accidents;

— a autorisé le paiement d'allocations familiales dans les industries où il existe des conventions collectives du travail. Des politiciens semblent ignorer totalement cette oeuvre, entre mille autres, du gouvernement Godbout car on les entend encore promettre sur les tribunes publiques des allocations aux pères de familles nombreuses. Promesse inutile: c'est un fait accompli depuis la dernière session du Parlement de Québec. Le gouvernement Godbout, en cela comme en bien d'autres choses, a devancé ses contradicteurs;

— a conclu une entente avec le gouvernement fédéral pour que le plan d'assurance-chômage soit étendu à la province de Québec afin que les citoyens de notre province soient protégés dans le futur contre les inconvénients résultant du chômage;

— a favorisé la construction de logements en accordant son appui à la Wartime Housing Co. et autres entreprises de construction des logements ouvriers, et a prouvé d'une façon tangible son esprit de coopération en accordant un octroi à l'Ecole sociale populaire de Montréal, qui a aidé elle-même largement à l'organisation de l'Union économique des habitants;

— a étendu les avantages de la loi de pension aux employés du service extérieur de la province, dont 11,000 fonctionnaires ont pu bénéficier;

— a donné à la province de Québec la Commission du Service civil que la population réclamait depuis si longtemps et qui assurera aux serveurs de la province la stabilité et la protection qu'ils méritent;

— a protégé l'ordre et la morale publique en réglementant les salles de danse;

— a accordé le droit de vote et d'éligibilité aux femmes.

C'EST GODBOUT QUI DANS LE DOMAINE DU TRAVAIL

— a institué un Conseil supérieur du Travail, composé des hommes les plus qualifiés, qui va rapprocher les employés et les employeurs, faire respecter les droits de chacun et stabiliser la paix sociale dans notre province;

— a assuré la reconnaissance et le respect du droit d'association des ouvriers en insérant dans la Loi de la Convention Collective un article (art. 39) qui fait une offense pour quiconque empêche directement ou indirectement tout salarié de faire partie d'une association, et un autre article (art. 48) qui permet au salarié qui a été congédié malgré les dispositions de l'article 39, de réclamer de son employeur, à titre de dommages-intérêts, l'équivalent d'un mois de salaire;

— qui par le rappel des Bills 19 et 20 a assuré la liberté et l'autonomie des organisations ouvrières;

— a donné une extension progressive et rationnelle aux conventions collectives de travail dans l'industrie et le commerce;

— a fait adopter une loi du salaire minimum pour les travailleurs des deux sexes dans les métiers et les industries où le travail n'est pas organisé;

— a établi une commission du salaire minimum constituée par les représentants du capital et du travail afin de faire respecter cette loi;

— a rappelé la loi des salaires raisonnables de Duplessis, dont une ordonnance (ordonnance no 4) rendait obligatoire et qualifiait de raisonnable un salaire qui oscillait entre 12c et 20c de l'heure.

ON CHUCHOTE QUE...

(Suite de la 1ère page)

L'auteur de ces lignes a félicité son ami pour son petit propos, parce que courageux, ou encore manifestement sincère, loyal, HONNÊTE.

Comme on peut le constater, la Montreal Light, Heat and Power, trust-taureau de l'électricité dans Québec dont une tolérance patiente et déjà trop longue n'a nullement apaisé les appétits, poursuit une campagne très active, sous forme d'annonces payées dans les journaux, auprès de l'opinion publique non avertie dans l'espoir d'éviter l'inévitable. La compagnie, en s'opposant à l'avance au projet d'étatisation du gouvernement Godbout, défend son intérêt. "C'est normal et c'est légitime," ainsi que notre confrère le CANADA en convenait encore tout récemment. "Ce qui n'est pas très légitime, c'est la ligne de raisonnement qu'elle suit et qui frise la démagogie," laquelle est toujours condamnable, qu'elle vienne des agitateurs populaires ou qu'elle vienne du grand capital. "Parler d'une augmentation de la dette de la province et d'une augmentation conséquente de l'impôt à propos de l'expropriation de la M.L.H. & P., c'est faire de la démagogie pure pour effrayer le contribuable, et les auteurs de cette fausseté sont assez rusés pour le savoir."

Le CANADA a eu raison de rappeler que "le premier principe, c'est qu'il n'y a pas de dette véritable lorsqu'une dépense est contre-balançée par un actif. Acheter une propriété qui rapporte, ce n'est pas s'endetter au vrai sens du mot, puisqu'il y a une valeur reçue pour la dépense d'argent. Et l'on a l'assurance que le gouvernement de Québec expropriera la Montreal Light, Heat and Power à sa valeur réelle, ni plus ni moins." Bref, la compagnie essaie d'effrayer le public en disant que le gouvernement devra s'endetter et créer de nouvelles taxes pour couvrir son achat. "Il

La lutte contre l'inflation

La lutte contre l'inflation s'intensifie de jour en jour sur le front domestique. Cette tâche, les femmes l'ont comprise. Et dans le but d'aider leurs compatriotes, 13,000 bénévoles représentant les groupes les plus divers, se sont ralliés au Service des Consommateurs de la Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre.

Ces bénévoles travaillent en étroite collaboration avec les présidents, également bénévoles, des 14 comités régionaux de ce Service. Les 14 présidents se réuniront en congrès à Ottawa, les 18, 19, 20 et 21 janvier, pour discuter les problèmes de leurs régions avec Mme Byrne Sanders, directrice du Service des Consommateurs, Mme Corinne F. de la Durantaye, directrice adjointe, et Mme Juliette C. Dupont, secrétaire coordonnatrice pour la province de Québec. Elles rencontreront aussi les principaux administrateurs de la Commission des Prix.

Au cours des derniers mois, les comités et sous-comités du Service se sont réunis dans leurs régions respectives. Tous ont assuré le président de la Commission, M. Donald Gordon, ainsi que l'honorable Cyrille Vaillancourt, avocat particulier du président, de "lutter jusqu'au bout contre l'inflation".

A la conférence d'Ottawa, les présidentes se feront les interprètes de milliers de femmes qui par tout le pays se refusent à accepter une déflation du contrôle des prix. Il y a un peu plus d'un an, à la première conférence nationale du Service des Consommateurs, on comptait 2,500 bénévoles ou agents de liaison. Cette année, on en compte 13,000, dont 3,000 de langue française dans la province de Québec. Ces femmes représentent des groupes habitant soit de grands centres, de petites villes, des villages et même des hameaux. Ce qui veut dire que le Service des Consommateurs s'est ramifié d'une façon extraordinaire en l'espace de deux ans.

Le rôle principal des agents de liaison est de voir à ce que les prix soient maintenus à un niveau stable, en exerçant une surveillance étroite. Ce faisant, elles ne se liguent pas contre les marchands mais collaborent avec eux en vue du succès du contrôle des prix. Ces femmes se font les porte-paroles de la Commission en expliquant les ordonnances aux consommateurs et, d'un autre côté, elles représentent ces mêmes consommateurs auprès de la Commission.

Les rapports annuels qui seront donnés au cours de la conférence démontreront, entre autres choses, que 60,000 familles et individus ont trouvé un lieu d'habitation dans les centres congestionnés du pays grâce à la coopération des 38 bureaux d'enregistrement du logement, dirigés par le Service des Consommateurs. Nombre de femmes — environ 1,000 — font partie des comités locaux de rationnement. De plus, des milliers de femmes, d'un bout à l'autre du Canada, prennent part à la campagne de conservation des vêtements en suivant les cours donnés dans les centres de couture, autre activité du Service.

qu'il en a coûté à toute une pléiade d'hommes expérimentés et dévoués, avant que le ministère de la Colonisation soit en mesure d'émettre un billet de location".

Comme le montrent d'ailleurs les notes explicatives au bas des photographies, la classification des lots est une tâche extrêmement compliquée. Elle reste cependant indispensable parce qu'elle constitue la première garantie du succès d'un établissement. Notre expérience nous autorise à le dire, il n'est pas facile de faire admettre même à des gens intéressés à la colonisation, surtout aux colons eux-mêmes, la nécessité d'une telle classification. Souvent, à cause de la proximité des marchés ou des parents, l'on veut à tout prix effectuer un établissement sur un lot qui n'offre pas de garanties suffisantes au succès. Il faut dans de tels cas protéger le colon contre lui-même, lui refuser définitivement l'accès à un tel lot, ce qui entraîne parfois d'assez longues discussions, voire, d'assez rudes attaques. Ce calendrier, nous en sommes sûrs, aidera à faire comprendre à tous les intéressés à la colonisation l'importance de faire un choix sévère des lots propres à l'agriculture.

Nous voulons féliciter le Conseil Supérieur de la Coopération de l'idée qu'il a eu de préparer un calendrier de nature à réchauffer l'intérêt de tous ceux qui sont déjà engagés dans le mouvement coopératif, à attirer l'adhésion d'un grand nombre qui ne saisissent pas encore l'importance de ce grand mouvement, et l'ampleur qu'il a prise au cours des dernières années dans la province de Québec.

Nous voulons voir se répandre dans notre province ces deux instructifs calendriers. Il renseigneront non seulement notre population agricole mais surtout notre population des villes sur deux entreprises primordiales qui sont appelées à marcher côte à côte, la colonisation et la coopération.

C.-E. Couture

On s'attend à ce que les bûcherons retournent au camp après les fêtes

On demande à tous ceux qui sont employés à la coupe du bois de pulpe et qui sont retournés à leurs foyers pour les Fêtes de reprendre sans délai leur travail en forêt, afin de ne pas interrompre trop longtemps la production du bois de pulpe si nécessaire au pays en guerre.

"Votre compagnie s'attend à ce que vous retourniez au travail : notre production de guerre doit se continuer!" déclare-t-on dans un communiqué publié par l'Industrie canadienne de la Pulpe et du Papier. Dans ce communiqué, on rappelle aux cultivateurs et aux employés agricoles — qui peuvent encore s'absenter de leurs fermes sans nuire aux travaux d'hiver — que la coupe du bois de pulpe leur offre un travail bien rémunéré. On verra à leur transport jusqu'à des camps où ils seront bien logés et bien nourris. Il suffit pour cela de s'adresser au bureau le plus proche du Service Sélectif, ou à tout représentant du ministère provincial de l'agriculture, ou au comité local de production agricole.

Les pulperies et papeteries du Canada comptent sur les mois d'hiver pour tenter d'empêcher la disette de bois de pulpe qui menace le pays. Voilà pourquoi elles offrent un travail bien rémunéré aux cultivateurs et aux aides agricoles qui peuvent s'absenter pendant la saison morte.

Il est, cependant, bien entendu que tous les employés agricoles retourneront aux travaux des champs au printemps.

A ces conditions, M. Arthur Mac-Namara, directeur du Service sélectif national, a annoncé que le sursis de service militaire, accordé aux cultivateurs et aux aides agricoles, ne serait pas affecté.

La "Ferme-école" de Saint-Jean-Baptiste

Offre on ne peut plus opportune de l'"Aide à la Jeunesse"

Nous sommes heureux de faire ici écho à l'article suivant qu'une visite de la "Ferme-École" de Saint-Jean-Baptiste inspira à notre confrère Eugène Stucker, article paru de la Patrie du Dimanche, édition du 26 décembre dernier.

Avec raison les sociologues et les philanthropes s'inquiètent du sort de nos milliers de jeunes gens après la guerre. D'autre part, une question vitale en ce moment, c'est bien celle des vivres.

Faites-vous fermier assurez votre avenir La guerre finira. Durant la période de rajustement, il faudra des

montagnes de légumes, de fruits et de céréales, des millions et des millions de douzaines d'oeufs et d'autres millions de tonnes de viande.

Or, la terre à cultiver est loin d'être toute distribuée; celui qui la travaille avec méthode, en retirera toujours son nécessaire, car la terre récompense l'effort honnête; quiconque la gère bien, s'assure un avenir heureux et prospère. C'est l'expérience faite depuis tous les siècles, dans tous les pays et par tous les peuples.

Notre gouvernement provincial prend de louables initiatives. Son "Aide à la Jeunesse" est certainement une des plus judicieuses; la répercussion heureuse aura une longue portée. Cet organisme offre ses services aux jeunes gens qui veulent se choisir une carrière. Et faut-il l'en blâmer? elle invite les jeunes gens des villes à apprendre comment tenir une ferme. Elle va plus loin; ceux qui ne pourraient défrayer un cours, elle le leur fera donner gratuitement.

La "Ferme-École" de Saint-Jean-Baptiste

L'"Aide à la Jeunesse" met à la disposition des "aspirants" une ferme tout organisée, avec une résidence, des bâtiments, un roulement technique, un cheptel, un personnel enseignant, une grande propriété et un passé riche d'expérience.

La ferme-école est située dans un patelin pittoresque du voisinage de Montréal, à quelques minutes du Bassin de Chambly. Ce n'est autre que l'histoire du domaine du Monnoir, dans les limites du village Saint-Jean-Baptiste de Rouville. Il faut bien admettre que depuis longtemps on a jugé que ce coin était enchanté puisque dès 1708 il fut cédé en seigneurie au gouverneur, Claude de Ramezay, et fut toujours occupé par des seigneurs ou de grands propriétaires qui l'exploitaient.

Le domaine de 395 arpents est propre à toutes les cultures. Le bois qui en occupe une partie, contient les essences les plus variées et les plus utiles. Du côté sud-ouest, sur une longueur de 50 arpents, la rivière des Hurons lui forme une clôture sinueuse où chantent les batraciens, les oiseaux et les cascades. A la ligne de l'horizon nord-est se dressent ces gardiens de la plaine du Saint-Laurent qui se nomment St-Bruno, Saint-Hilaire, Rougemont, et le pic solitaire qui s'appelle "le Monnoir" bien avant que s'appelle "Mont Saint-Georges" ou "Mont Johnson".

La résidence de la ferme-école n'est autre que l'ancien manoir du Monnoir concédé en 1708 à Claude de Ramezay qui, en 1705, bâtit le "château Ramezay" à Montréal. Durant le cours des années on lui a fait subir des transformations qui n'ont qu'amélioré son apparence et son style. Il y a au moins seize piè-

ces dans son sous-sol, son rez-de-chaussée et son étage. Dans son ensemble le manoir conserve grand air, et son extérieur blanc le fait ressortir galement sur le fond vert sombre des conifères qui l'entourent. C'est toujours le blanc manoir antique, blotti discrètement dans un bouquet de verdure qui le garde autant des regards indiscrets, que du soleil trop chaud et des vents trop froids. De l'antiquité il a gardé ses cheminées massives, ses salons et ses balcons de pierre. Des temps modernes il a adopté l'éclairage électrique, le téléphone, les systèmes d'approvisionnement d'eau, et les moyens de défense contre l'incendie.

Bâtiments, roulant, cheptel de la ferme

Pour la formation des jeunes fermiers, l'Aide à la Jeunesse met ici à leur disposition ce qu'il y a de plus moderne en fait de bâtiments appropriés, roulant de machines et instruments aratoires modernes, ainsi que des animaux de race tels qu'on en voit peu. Il s'y trouve une grange-étable longue de 200 pieds; 60 stables de vaches, avec isolation de liège sous chaque animal; 8 stables fermés pour veaux et taureaux; toutes les installations modernes pour accommoder les animaux.

A l'écurie il y a 8 stables ordinaires et 3 stables fermées; plancher de ciment; réservoir à avoine et eau courante. La nouvelle porcherie, 100 pieds sur 40, est une des plus frappantes quant à la propreté extraordinaire et la lumière dans lesquelles on tient sa grosse centaine d'"habillés de soie". Poulaillers, laiterie, granges et tous les autres bâtiments de la ferme portent tous la touche moderne, et frappent par leur excellence tenue au point de vue ordre et propreté.

Personnel "l'esprit"

L'oeuvre de la Ferme-École de Saint-Jean-Baptiste de Rouville a été fondée par la "Montreal Boy's Association". Cette association administre notre Ferme-École sous les auspices de l'"Aide à la Jeunesse" du gouvernement de Québec. C'est elle qui nomme le personnel dirigeant; c'est elle aussi qui accepte les jeunes gens qu'on lui présente pour les former à la Ferme-École, et pour les placer une fois que leur cours est terminé. Elle nomme aussi un officier de placement, chargé de trouver une position aux finissants.

Des 300 élèves qui ont fréquenté l'établissement, la moitié a été et est encore de langue française; l'autre moitié, de langue anglaise. Tous sont conduits régulièrement à l'église de Chambly en attendant que la maison ait sa chapelle et son aumonier; ce qui ne tardera pas puisque des pourparlers sont en marche

actuellement dans ce but. Il est donc clair qu'à la Ferme-École de Saint-Jean-Baptiste toute l'organisation matérielle et technique est très bien organisée pour faciliter la vie et les études des jeunes apprentis fermiers.

Mais quelles relations sociales, quels sentiments unissent maîtres et élèves d'abord, et ensuite les élèves entre eux? Il n'est pas nécessaire de faire un long stage à la résidence ou de parcourir bien des fois les bâtiments pour se rendre compte que les meilleures relations de respect et de confiance existent entre les représentants de l'autorité et les élèves. Entre ces derniers il n'y a aucune distinction d'origine ou d'opinion; tous se considèrent et se traitent avec la camaraderie du meilleur aloi. Entre tous il y a une saine et belle émulation pour préparer leur avenir, pour s'intéresser au bien de la ferme, pour arriver à aimer les animaux et les belles cultures. Conscients qu'ils sont que les positions qu'on leur trouvera seront d'autant plus enviables qu'on pourra les vanter à leur futur patron, ils s'efforcent à la fois d'apprendre tout ce qui constitue le travail efficace sur la ferme, et d'arriver à aimer ce travail et tout ce qu'il y a sur la ferme: la terre, la culture, les instruments aratoires, les animaux, le travail et ceux qui travaillent comme eux.

Jeunes gens qui voulez entreprendre cette carrière si honorable; parents qui aimerez voir vos garçons embrasser la vie des champs; cultivateurs qui êtes à la recherche d'un jeune homme qui connaît et aime les travaux de ferme; adressez-vous à l'animateur de l'oeuvre de la Ferme-École de Saint-Jean-Baptiste de Rouville; il vous conseillera sagement. Ecrivez à M. Gérald Morin, animateur de la Ferme-École de Saint-Jean-Baptiste, comté de Rouville, P.Q., ou encore à 1421, avenue Atwater, Montréal.

Marchands ou

industriels

annoncez dans

L'AVENIR DU NORD

et

obtenez d'excellents

résultats

Les CULTIVATEURS peuvent tirer un bon revenu de la COUPE DU BOIS de PULPE

VOUS CONSERVEZ VOTRE SURSIS MILITAIRE

BONNE NOURRITURE — CAMPS CONFORTABLES

ON VERRA À VOTRE TRANSPORT

D'ici au printemps, avant de recommencer vos travaux agricoles, vous pouvez gagner ce revenu supplémentaire dont vous avez besoin.

ON A ENCORE BESOIN D'HOMMES

Adressez-vous à:
Votre bureau du Service Sélectif le plus près;
Votre agronome provincial; ou
Votre comité local de production agricole;

ou
SILVEX votre engagement avec tout solliciteur autorisé par le Service Sélectif National et représentant une compagnie de pulpe et de papier — déjà travaillé.

Approuvé par A. MacNAMARA, Directeur du Service Sélectif National.

L'INDUSTRIE DE LA PULPE ET DU PAPIER DU CANADA

Prières aux Rois Mages

Intercédez pour nous, Mages, saints astronomes,
Dont les regards ont discerné la splendeur
De l'étoile invisible aux yeux des autres hommes!
Etant, quoique savants, doux et simples de cœur,
Vous n'avez pas cherché dans la science humaine
Des raisons de nier l'astre révélateur;
Car, soumis au prodige, et tenant pour certaine
La route dont le clair message vous instruit,
Sans tarder, franchissant et les monts et les plaines
Et les sables sans ombre, et les déserts sans puits,
Pour trouver le Berceau qu'une humble étoile cèle,
Vous avez cheminé pendant des jours, des nuits...
Même quand s'éclipsa la clarté sur laquelle
Vos dromadaires les attachaient leurs grands yeux,
Vous n'avez point douté de la bonne nouvelle,
Mais votre espoir tenace a vu vaincre les cieus
Et contraindre leur ombre à vous rendre le signe
Qui devait vous conduire à l'Enfant merveilleux.
... O rois mystérieux, qui fûtes jugés dignes
De voir au firmament luire un astre d'amour,
Nous implorons de vous une faveur insigne:
Donnez-nous d'imiter votre foi sans détour;
Délivrez notre esprit de l'orgueil et du doute
Qu'enfante le savoir des faux mages du jour!
Sur tout quand, voyageurs incertains de la route,
Nous sondons l'infini d'un regard anxieux,
Et cherchons dans le ciel quel'un qui nous écoute,
Faites-nous entrevoir la présence de Dieu,
Derrière cet amas d'impassibles lumières;
Donnez-nous de sentir que sa grandeur s'émue
Au murmure lointain qu'exhalent nos prières!

Louis MERCIER.



Les Mages

Dans son émouvante Histoire du Christ, Giovanni Papini nous trace, de la visite des Mages à Bethléem, un tableau d'une simplicité ravissante pour que, semble-t-il, s'en dégage avec plus de relief le coloris ardent de l'Épiphanie, à relire ce récit biblique. Que son enseignement retienne notre pensée longtemps après, afin que la leçon de la Crèche nous ramène à l'exacte notion de ce que nous sommes et ravive en nos esprits la juste conception de notre nullité. Parons au moins notre âme du manteau d'une humilité vraie. Telle est la seule vertu véritable à laquelle nous devrions aspirer avec cet exemple que nous en donne les doctes savants venus de Perse, s'agenouillant devant l'Humble Enfant de l'Étable.

... Quelques jours plus tard, trois mages arrivaient de Chaldée et s'agenouillaient devant Jésus.

Peut-être venaient-ils d'Étabane ou des rives de la Caspienne. A dos de chameau, avec leurs sacs gonflés pendus aux selles, ils avaient passé à gué le Tigre et l'Euphrate, franchi le désert des Nomades, côtoyé la mer Morte. Une étoile nouvelle — pareille à la comète qui parfois annonçait la naissance d'un prophète ou la mort d'un César — les avait guidés jusqu'au pays juif. Ils étaient venus pour adorer un roi et ils trouvaient un nourrisson dans une étable.

Presque mille ans avant eux une reine était venue d'Orient en Judée, elle aussi portant ses dons : parfums, or et pierres précieuses. Mais elle avait trouvé sur son trône le plus grand roi qui eût jamais régné sur Israël et elle avait appris de lui ce que nul ne lui avait encore enseigné. Et les Mages, réputés plus savants que les rois, ne voyaient qu'un enfant de quelques jours, incapable d'interroger ou de répondre, un enfant qui, fait homme, devait dédaigner les trésors matériels et la science et la matière.

Les mages étaient, en Perse et en Médie, non pas les rois mais les maîtres des rois : ils guidaient ceux qui commandaient au peuple. Sacrificateurs, interprètes des songes, devins, ministres, seuls ils pouvaient communiquer avec Ahura Mazda, le Dieu Bon : seuls ils connaissaient l'avenir : ils tuaient de leurs propres mains les animaux ennemis de l'homme : les serpents, les insectes nuisibles, les oiseaux néfastes. Ils purifiaient les âmes et les champs : Dieu n'agréait que leurs sacrifices, aucun roi n'eût décidé la guerre sans les entendre au préalable. Possesseurs des secrets de la terre et du ciel, ils dominaient leur race au nom de la religion et du savoir. Au milieu d'un peuple qui vivait pour la matière, ils représentaient la part de l'esprit.

Il était donc juste qu'ils vinssent adorer Jésus. Après les bêtes qui sont la Nature, après les bergers qui sont le Peuple, cette autre puissance : le Savoir, s'agenouille devant la crèche de Bethléem. La vieille caste sacerdotale d'Orient fait acte de soumission au Maître nouveau dont l'Occident recevra le message : ses prêtres s'inclinent devant Celui qui soumettra la science des mots et des nombres à la science nouvelle de l'Amour.

Les Mages à Bethléem signifient les théologies anciennes reconnaissant la Révélation définitive, le savoir s'humiliant devant l'Innocence, la richesse aux pieds de la Pauvreté.

Ils offrent à Jésus cet or qu'il méprisait : non point pour subvenir à l'indigence des Voyageurs, mais pour obéir avant le temps au conseil de l'Évangile : vendez ce que vous possédez et donnez-le aux pauvres. Ils n'offrent pas l'encens pour vaincre la puanteur de l'étable, mais parce que leurs rites vont mourir et que fumées et parfums seront inutiles à leurs autels. Ils offrent la myrrhe qui sert à embaumer les morts, parce qu'ils savent que le Fils mourra et que la Mère aujourd'hui souriante devra embaumer son cadavre.

Agénouillés sur la paille dans leurs somptueux manteaux, ils s'offrent aussi eux-mêmes, eux les puissants, les doctes, les devins, comme un gage d'obéissance du monde.

MARYSE

De bonnes recettes

Diode farcie aux marrons

Prenez une diode de 8 à 10 livres que vous viderez soigneusement. Prenez ensuite 2 livres de chair à saucisses de porc. Enlevez l'écorce de 2 livres de marrons. Il y a un moyen facile d'enlever l'écorce des marrons, fendez l'écorce et jetez les marrons dans la friture bien chaude pendant 3 minutes ; retirez-les, il vous sera alors possible d'enlever rapidement l'écorce et la petite peau que recouvre l'écorce.

Faites ensuite cuire vos marrons avec du bouillon ou du jus de viande.

Laissez-les refroidir, mélangez-les ensuite avec la chair à saucisse ; assaisonnez-le tout.

Enlevez l'os de la poitrine de la diode et quand cette opération est terminée, remplissez le corps de la diode avec la préparation de chair à saucisse et des marrons. Fermez l'ouverture en la cousant de façon que la diode se tienne bien et rôtissez-la ensuite sur un feu pas trop vif.

Il est très important d'arroser souvent la diode pendant sa cuisson. Ne servez pas le jus avec la diode mais dans un saucier à part ; évitez que le jus soit trop clair, s'il est consistant il n'en sera que meilleur.

OIE ROTIE

Protégez l'oie dans du savonnage chaud ou avec de l'eau au carbonate de soude (soda). Rincez à l'eau bouillante et essuyez. Remplissez-la de farce et couvrez l'ouverture. Saupoudrez de farine, mêlée de sel et poivre. Placez dans la rôtissoire avec la poitrine contre le fond. Arrosez avec son propre jus ; après la première heure, ajoutez une tasse d'eau. Tournez. Dégraissez le jus et faites une sauce assez épaisse. Garnissez de cresson, votre plat, et servez avec une sauce aux pommes.

Salsifis frits

Coupez les salsifis de 4 à 5 doigts de long ; quand ils sont cuits, assaisonnez-les dans un plat avec sel, poivre, huile, vinaigre ; 2 heures après, égouttez-les, saupoudrez-les avec du persil haché ; trempez-les dans une pâte à frire, et plongez-les dans la friture chaude, peu à la fois. Egouttez, salez et servez.

Rognons de veau panés

Coupez transversalement 1 ou 2 rognons de veau en tranches larges, pas trop minces, parez aussi bien que possible, c'est-à-dire enlever les graisses nerveuses, assaisonnez avec du sel et poivre, farinez-les et trempez-les dans des œufs battus.

Égouttez vos rognons, panez au fur et à mesure avec de la mie de pain fraîche ; rangez-les dans un sautoir avec du beurre fondu ; faites-les frire en faisant bien attention de les retourner souvent ; égouttez et dressez-les sur un plat.

Mélez alors au beurre de la caserole quelques cuillerées de glace de viande, le jus d'un citron et une pincée de persil haché, donnez deux bouillons au liquide et versez sur vos rognons au moment de servir.

Quand on ronfle en dormant

Cette infirmité provient soit de végétations de la gorge, ou d'amygdales trop grosses, provoquant une respiration déficiente, soit d'une grande fatigue. Les dormeurs, reposant sur le dos, ronflent généralement ; ils ont d'ailleurs la bouche constamment ouverte. Il faut donc éviter de vous coucher sur le dos, voir votre médecin afin qu'il examine votre nez et votre gorge au cas où vous auriez des végétations, des amygdales trop importantes ou un catarrhe naso-pharyngien et vous traite en conséquence. Si vous n'avez rien de tout cela, nous vous conseillons de maintenir votre bouche fermée en mettant une mentonnière pour dormir. Avant de vous coucher, procédez à la toilette interne du nez à l'aide d'un petit tampon d'ouate enduit d'un peu de vaseline.

Précieux conseils

N'attendez pas que la cuisson soit terminée pour enlever le courant. Le rond du poêle restera brûlant pendant un certain temps et continuera la cuisson.

Les accessoires électriques doivent être utilisés avec ménagement. Ne faisons aucune transformation à moins de nécessité absolue. N'oublions pas non plus que l'électricité sert pour toutes les industries de guerre.

Les vieux pneus peuvent servir à hâter la victoire

Si l'on ramassait toutes les vieilles chambres à air qui traînent sur les plages et dont les enfants se servent pour jouer, on rendrait un grand service au pays et l'on sauverait peut-être des milliers de vies humaines.

On peut facilement trouver des substituts à ces appareils pour nos plages, mais on n'en peut trouver pour le caoutchouc nécessaire à notre effort de guerre.

Qu'est-ce qui vous paraît le plus important ? La vie de nos soldats ou les jeux des enfants au bord de l'eau ?

Les bizarres coutumes du Japon

Les coutumes des Japonais sont assez fréquemment l'inverse des nôtres : voici certaines de leurs manières pouvant paraître bizarres et incompréhensibles à notre peuple.

Le livre japonais se termine où le nôtre commence, et se lit d'ordinaire de bas en haut et de droite à gauche... Voulez-vous adresser une lettre d'après la coutume usitée au Japon ? vous écririez : Japon, Kakado, daté, Mâpamee-Cho, 76 Kokyokwai, Tenshudo, Lebrun, Joseph, Monsieur. Le Japonais dit : est-sud, nord-ouest, cinq ou six. Il répond oui, alors que nous dirions : non. Si je demande à un Japonais : "N'avez-vous pas un livre ?" il répond : "Oui, je n'en ai pas".

L'alphabet japonais ne possède pas de lettres L et le chinois de R. Le Chinois devra dire *lien* au lieu de *rien*, et le Japonais, *roi* pour *loi*. Le charretier japonais marche toujours devant son équipage. Lorsque l'on bâtit un édifice, au Japon, la coutume demande que l'on commence par le toit ; on le construit sur le sol pour le placer en temps et lieu.

Les Japonais veulent-ils témoigner leur respect envers quelqu'un ou quelque chose ? Ils aspirent bruyamment. Quand deux Japonais, après une visite, prennent congé l'un de l'autre, ils se saluent plusieurs fois. Le Japonais a pour coutume de porter du blanc aux funérailles et du noir quand il assiste à des noces. Un service de vaisselle, tasses, soucoupes, assiettes, etc., est toujours de 5 ou 10, jamais de 6, ou 12.

Au Japon, l'homme précède toujours la femme. Aux repas, on le sert le premier ; de même, entre-t-il dans un endroit quelconque ou en sort-il ? il a le pas sur la femme qui doit toujours le suivre. Dans la rue, l'homme marche devant la femme. Jamais le Japonais ne songerait, dans un tramway encombré, à offrir son siège à une dame, même si elle est âgée, ou si elle porte un poupon, et, en plus, de nombreux paquets dans les mains.

Ceci n'implique nullement que le Japonais fasse fi de la courtoisie, car celle-ci est proverbiale chez lui. Tout simplement ses coutumes diffèrent des nôtres. Elles proviennent d'une civilisation antérieure et de l'isolement millénaire de cette race du reste du genre humain, sous un régime féodal des plus rigoureux.

Ne jetez pas...

Ne jetez pas le lait sur. Vous en ferez des gâteaux, des biscuits, du fromage blanc.

Ne jetez pas le pain sec, précieux pour la chapelure, les farces, les poudings au pain.

Ne jetez pas la cire sur les pots de gelée, de confiture. Lavez, faites sécher, mettez fondre pour utiliser à nouveau.

Ne jetez pas l'eau de cuisson des légumes, servez-vous en pour les sauces, les soupes.

Ne jetez pas le vinaigre des cornichons. Servez-vous en pour les salades.

Ne jetez pas les feuilles de céleri, les tiges d'oignons verts. Servez-vous en pour relever le goût des soupes.

Ne jetez pas le papier ciré qui enveloppe le beurre et la graisse. Servez-vous en pour graisser les moules à gâteaux.

La guerre, mère de l'invention

Un chandail, usé aux coudes paraît comme neuf si l'on coupe les manches, un peu en haut du coude, et qu'on les borde d'une laine de couleur opposition. Le tour des poches et le tour du cou seront aussi enjolivés de la même garniture.

Si le chandail montre ailleurs des traces d'usure trop prononcées, on peut le défaire en entier pour réutiliser la bonne laine. Voici le moyen de procéder :

Enlever les boutons ou les agrafes et défaire d'abord toute garniture, ou tout au crochet, au cou ou ailleurs. Si le collet a été tricoté à part, le défaire, puis le défaire en commençant par le bout où le tricot finit.

Découdre ensuite les manches, si elles ont été tricotées à part, puis les épaulettes, si elles sont jointes par une couture. Défaire chaque morceau en commençant par l'endroit où le tricot finit. Rouler à mesure la laine en peloton. Placer ensuite sur un dévidoir, en écheveaux, d'environ deux onces, sans trop étirer. On attachera chaque écheveau avec un bout de laine ; à deux endroits différents.

Laver soigneusement à l'eau tiède, avec un bon savon doux. Rincer plusieurs fois. Essorer, suspendre pour faire sécher ou étendre à plat sur une serviette, tournant la laine de temps en temps pour faire sécher également. Attendre qu'elle soit complètement sèche avant de réutiliser.

On pourra tricoter un chandail plus petit, en faisant bien attention de n'employer que la bonne laine. Faire sauter toutes les parties faibles et joindre les bouts par un noeud que l'on glissera à l'envers, en tricotant.

On peut aussi combiner les restes de laine avec quelques pelotes de teintes différentes et faire, soit un chandail rayé, soit un chandail avec empiècement ou revers ou dos de teinte opposée. Ces combinaisons de couleurs sont à la mode et permettent l'utilisation de tous les restes.

Les aliments de santé

Il y a certains aliments protecteurs de la santé qu'on devrait manger tous les jours. Pour un régime bien balancé, on devrait absorber chaque jour de ces aliments protecteurs au moins en trois quantités :

Lait et fruits

D'abord, le lait : les adultes devraient en boire chaque jour une demi-chopine et les enfants plus d'une chopine. On devrait aussi manger du fromage en aussi grande quantité que possible.

Deuxièmement, les fruits : Chacun devrait manger des tomates ou des fruits de la classe du citron au moins une fois par jour ou boire le jus de ces fruits ou du jus de tomates ; manger aussi d'autres fruits, frais, séchés, ou en conserve.

Troisièmement, les légumes : En plus des patates, il nous faudrait deux autres légumes, chaque jour, préférablement des légumes avec leurs feuilles, verts ou jaunes, et souvent crus.

Quatrièmement, les céréales et le pain : Un plat de céréales de grain entier, et quatre à six tranches de pain, blanc ou brun, approuvé par le gouvernement, chaque jour.

Cinquièmement, les poissons et la viande : Un repas de viande ou de poisson chaque jour ; du foie, le cœur ou les rognons des animaux au moins une fois par semaine.

Sixièmement, les œufs : Au moins trois ou quatre œufs par semaine.

Voilà les aliments qu'il faut manger d'abord. Nous pouvons y ajouter ceux que nous préférons. Des sources de vitamine D, comme les huiles extraites du foie de poisson, sont essentielles à la santé des enfants et recommandables pour les adultes.

Les vieux pantalons peuvent faire des petits

"Voilà que les jeunes commencent à avoir du plomb dans la tête !" s'exclameraient nos arrière-grands-mères avec un petit sourire de contentement, si elles pouvaient entendre parler des mesures d'économie que nous nous proposons d'adopter. Ainsi, nous ferions au moins quelques heureux !

Car tout doit être utilisé en ces jours difficiles. Les chemises d'hommes usagées, par exemple, feront encore de jolis vêtements d'enfants, petites robes, chemises pour garçonnets, sous-vêtements, tabliers, poignets de cuisine. Pour ceci on se servira des poignets et on les suspendra par les boutonnières.

Un pantalon d'homme donnera deux petits pantalons pour jeunes enfants.

Les longues robes de maison et les robes du soir donneront deux ou trois robes pour fillettes de moins de six ans.

Les robes de nuit fourniront assez de tissu pour un jupon de grande fille ou quelques petites robes de nuit pour les toutes jeunes.

On peut faire des pantoufles d'enfants avec les vieux chapeaux de feutre, des appliques pour les robes de laine ou quelque petit chapeau d'enfant.

En défaisant les vieux chandails usés, on peut encore réutiliser la bonne laine pour des chandails d'enfant, de petites tiques ou pour des carreaux d'afghans.

Si les manches d'une robe sont usées, on les fera sauter et l'on obtiendra un joli boléro et une jupe. On n'aura qu'à ajouter une blouse pour obtenir un ensemble encore tout à fait portable.

Les vieux articles de cuir peuvent servir

Les vieux sacs à main, les hauts de gants de chamois, les bons morceaux qui restent d'un veston de cuir, toutes ces choses pourraient être utilisées pour renforcer les genoux et les coudes des vêtements d'hommes ou d'enfants. Une petite lisière de cuir fera une gansse solide pour suspendre un manteau ou servir comme boutonnière.



OPTOMETRISTE-OPTICIEN

Bachelier en Optométrie

DIPLOME DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL

Spécialité
EXAMEN DE LA VUECorrection des troubles
musculaires des yeux
Prescriptions de verres

PAUL E. TALBOT, Ba. O.

330, rue SAINT-GEORGES

SAINT-JEROME

Pour consultations : Tél. 171

A Saint-Jérôme, tous les jours, de 2 à 9 h. p.m.

BUREAU-CHEF : 6761, rue SAINT-HUBERT, MONTREAL

Aubaines spéciales de janvier

CHEZ HARRY

Rendez-nous visite

328 Saint-Georges,

Saint-Jérôme

Comment on fête Noël en Allemagne

On sait que Noël n'est pas fêté en Allemagne comme une veillée joyeuse : c'est une fête religieuse et familiale que l'on célèbre dans l'intimité du foyer ou dans le recueillement de l'église. Elle donne encore lieu, suivant les régions, à des coutumes d'origine ancienne, aussi variées que pittoresques.

Dans les pays catholiques, toutes les églises et chapelles ont des crèches installées près de l'autel : la plus ancienne est celle de Freising (Bavière), qui date de 1480. A Dresde se trouve une crèche-horloge, cadeau de Noël de la princesse Sophie de Brandebourg à son mari, Christian 1er de Saxe (1585). Toute l'histoire de la création y est figurée. Quand l'horloge se met en mouvement, on voit s'accomplir le miracle de Bethléem. Le ciel s'ouvre. Dieu le Père paraît, la main tendue pour la bénédiction. Trois anges planent, les rois mages viennent de l'Orient et les bergers s'inclinent sur l'enfant dans sa crèche. Lors- que retentit la chanson : O Joseph, mon cher Joseph, Marie fait balancer le berceau de l'Enfant Jésus, tandis que les animaux sautent dans l'étable, jusqu'à ce que s'arrête de mouvement de l'horloge.

Dans les montagnes saxonnes on sculpte des crèches ; c'est un art populaire très répandu. La "pyramide", qui atteint parfois une hauteur de trois ou quatre mètres, remplace, dans certaines maisons, le sapin de Noël. Dans la même région, on voit aussi des "montagnes de Noël" composées de figures sculptées qui représentent la vie et la passion du Christ. C'est encore dans l'Erzgebirge que l'on fabrique des pains de Noël, dont la forme évoque celle de l'Enfant Jésus enveloppé dans ses langes. Cette tradition remonte à l'an 1329, date à laquelle le prince-évêque de Bamberg exigea de la corporation des boulangers deux pains en échange d'un privilège qu'il lui avait conféré.

Dans certaines villes, comme Hambourg, Dresde, Nuremberg, il y a des foires de Noël, où l'on vend des pains d'épices et des jouets.

Dans l'église Saint-Thomas, à Leipzig, dont Bach fut l'organiste, et qui a conservé un chœur d'enfants célèbre entre tous, on chante, le soir de Noël, la plus ancienne berceuse allemande, qui date de 1305.

A Soest, ancienne ville de Westphalie, on représente dans une église, à l'heure de minuit, le "festival de Noël". C'est en quelque sorte une messe jouée, une action liturgique. Son sujet est l'histoire de Noël, depuis l'apparition de l'ange jusqu'à l'adoration de l'Enfant

Jésus. Les acteurs, clerges en main, traversent l'église jusqu'au chœur, qui a pour fond des arbres de Noël illuminés. Il n'y a pas d'autre lumière que celle de leurs bougies. Pendant les changements de scène les anges et les figurants remplacent le rideau, s'avançant sur le devant du chœur.

A Fribourg, à Oberammergau, à Berchtesgaden, on plante de petits sapins sur les tombes. La coutume veut que l'on visite le cimetière le soir de Noël. Dans celui de Fribourg, un quatuor d'instruments à vent exécute même des chorales.

Pensée

En politique je n'ai plus de cœur. Je ne suis pas fâché qu'on me l'ait ôté. Il gênait ma tête.

Alfred de Vigny



FAIT DU PAIN LÉGER, SAVOUREUX - PAS D'YEUX GROSSIERS, PAS DE GRUMEUX PÂTEUX



L'enveloppe hermétique en protège l'activité et la pureté TOUJOURS FIABLE !

Le "Cœur" du Blé Canadien

— LE RÉGAL DU DÉJEUNER FAMILIAL



NOURRISSANTS ÉCONOMIQUES DÉLICIEUX

Ils Goûtent MEILLEUR parce qu'ils SONT MEILLEURS

OGILVIE FLOUR MILLS

DÉLICIEUSES SANS BEURRE

BRIOCHE À LA CANNELLE 'MAGIC'



2 tasses farine tamisée
4 c. à thé Poudre à Pâte 'Magic'
1/2 c. à thé sel
4 c. à soupe shortening
1/2 tasse lait (environ)
Cassonade - Cannelle
1/2 tasse raisins
Mélangez et tamisez les trois premiers ingrédients. Incorporez le shortening. Ajoutez le lait pour faire une pâte lisse. Pétrissez 1/2 minute sur planche enfarinée. Abaissez la pâte à 1/4 pouce d'épaisseur, lui donnant une forme oblongue. Saupoudrez de cannelle, cassonade et raisins. Roulez sur la longueur et tranchez à 1 pouce d'épaisseur. Cuisez à plat dans assiette à tarte ou à muffins graissée, 12 minutes à four chaud (450°F.). Donnez 10 brioches.



EN MARGE DE LA GUERRE

Quand Clémenceau mourut

par Emile Buré

Georges Clémenceau s'éteignit le 24 novembre 1929. Durant les dernières années de sa vie j'allais le voir chaque dimanche matin à son domicile rue Franklin. Je lui devais cette visite, qui m'était d'ailleurs particulièrement agréable. Je lui avais manqué, moi son dévoué collaborateur depuis l'année 1902, lorsqu'il avait été candidat à la présidence de la République. Sans tenir compte des difficultés insurmontables qu'il avait rencontrées à la Conférence de la Paix, je lui avais fait grief de n'avoir pas, après la plus coûteuse des victoires, remis la France dans ses frontières naturelles, de n'être pas parvenu à déprussianiser le Rhin, et j'avais follement soutenu contre lui son concurrent Paul Deschanel. J'en avais été cruellement puni lorsque celui-ci était devenu fou quelques semaines après son installation à l'Élysée. A l'Assemblée Nationale de Versailles Maurice Barrès, qui aimait alors Clémenceau dans la mesure même où il l'avait naguère détesté, m'avait fait de justes et cordiales remontrances au sujet de l'attitude que j'avais prise dans l'élection présidentielle et Deschanel écrivit, il m'avait déclaré : "Cette journée, Buré, sera le remords de votre vie." Comme il eut raison !

Lloyd George qui n'était pas pour rien dans l'échec de Clémenceau s'en désola lui-même. "La France a brûlé une seconde fois Jeanne d'Arc", s'écria-t-il. A la vérité, il ne convenait pas d'accuser notre pays d'ingratitude Clémenceau fut battu d'abord parce qu'il ne voulait pas faire personnellement acte de candidature, parce qu'il se contenta de laisser poser sa candidature par ses amis, ensuite et surtout parce qu'il se refusa à faire aucune promesse aux parlementaires catholiques au sujet du rétablissement de l'ambassade au Vatican. Briand qui redoutait à bon droit son élection faisait astucieusement le siège de ces derniers dans les couloirs de la Chambre et du Sénat. Il leur glissait féroce ironie : "Alors on va voter pour 'Le Père la Victoire' ? Parfait ! Nous aurons un bel enterrement civil à l'Élysée."

Dans sa retraite volontaire de la rue Franklin, Clémenceau recevait autant de visiteurs français et étrangers qu'un grand ministre en place. Mais l'inaction qu'il s'était imposée lui était difficilement supportable, en dépit de son orgueil infatigable. Il ronçait son frein. Il avait espéré que son ancien ministre André Tardieu, mettrait ses talents réels d'écrivain et d'orateur au service de la politique de fermeté à l'égard de l'Allemagne qu'il avait recommandée. Son espoir fut tôt déçu.

Quand Tardieu avait été candidat à Belfort, Clémenceau n'avait consenti à se mettre au lit que lorsque le résultat du scrutin lui avait été communiqué par son fidèle valet de chambre Albert. Dès six heures du soir il avait congédié ce dernier sur ces mots : "Allez et revenez avec le succès. Sans cela gare à vous !" Le député Tardieu se lassait vite de son rôle d'opposant, si brillant fut-il : il regut bientôt de Raymond Poincaré, l'offre d'un portefeuille qu'il ne déclina pas finalement. Il avait condamné la politique allemande de Briand, la politique de chien crevé au fil de l'eau. Il ne dédaigna pas de la faire sienne après quelques hésitations. Devenu ministre, Tardieu se présenta rue Franklin, non sans défiance. La réception fut chaude en effet. Clémenceau pria tout simplement son serviteur de ne plus remettre les pieds chez lui.

Le premier mouvement ne saurait être le bon, quand il est mouvement de colère. André Tardieu n'accepta le congé qui lui était brutalement donné. Il affirma qu'il reviendrait, non sans prendre l'engagement qu'il s'abstiendrait désormais de parler politique rue Franklin et, Clémenceau qui avait eu le temps de s'adoucir s'inclina : "Bon ! On essaiera." L'essai fut déplorable comme il était aisé de le prévoir. A l'issue du troisième entretien, Clémenceau déclarait à Tardieu : "Ça vous embête autant que moi ces rendez-vous, où nous nous interdisons de dire précisément ce que nous désirerions dire. Mieux vaut que vous restiez chez vous désormais." Ce fut la rupture dont les deux hommes souffrirent beaucoup l'un et l'autre, sans oser même se l'avouer. Clémenceau envoya son dernier livre à Tardieu avec cette dédicace mortuaire : "Souvenir et regret". Un officier lui ayant écrit pour le recommander à celui-ci, il lui répondait pour la stupeur de ce correspondant occasionnel : "Tardieu ? Mais je ne le connais pas du tout !"

Comme je déguaisais un jour avec Tardieu à l'Escargot d'or de la rue Montorgueil le Mumm millésimé de son choix, il me fit sa confession : "Je n'ai aimé que deux personnes au cours de ma vie : un homme et une femme. L'homme tu le connais, il s'appelle Clémenceau ; la femme tu ne la connaîtras pas." (J'ai de fortes raisons de croire qu'il s'agissait d'une Américaine.) Après avoir rompu avec Clémenceau j'eus la possibilité de me réconcilier avec lui. Lorsqu'il écrivit "Grandeurs et Misères d'une Victoire" il eut besoin de mon concours, je le lui refusai absolument. Assis au banc des ministres au Sénat le bruit de sa mort courut. Je me précipitais rue Franklin. Le bruit était faux. Je n'osais pas, ténébré par le regret, pénétrer dans son appartement. Quand je le revis quelques semaines plus tard, il était déjà dans le cercueil. Je m'agenouillais et je versai sur son visage les larmes du plus amer des désespoirs de mon existence."

Je n'ai pas entendu les oraisons funèbres de Clémenceau que prononça Tardieu au Sénat et à la Chambre, mais Henry Torrès les lui, entendues et le grand orateur qu'il est les tient pour splendides, exceptionnelles. Je m'en rapporte à lui, qui se flatte d'avoir comme moi-même le sens de l'humain.

Le polémiste né, Clémenceau, avait été revigoré, regaillard, par la réponse qu'il avait faite à l'agression posthume du Maréchal Poch. Lors de la dernière visite hebdomadaire que je lui fis je le complimentai de sa mine. "Ne dites plus de mal des médecins, président : ils vous ont remis debout." Il répliqua : "Les médecins, monsieur Buré, sont des crétins, je le sais, j'en suis un." Puis quittant le mode plaisant pour le mode sérieux il poursuivit : "Je ne suis pas un malade, voyez-vous ; je suis un vieillard qui achève sa tâche." Et il conclut avec gravité me tutoyant maintenant : "La France est perdue, mon enfant. Moi je m'en vais... Toi tu en verras de dures. Ne désespère pas pourtant !" Je n'étais pas très optimiste, mais je le jugeais, lui, trop pessimiste. Il ne m'a pas trompé pourtant. J'en ai vu de dures. J'en vois et j'en verrai encore de dures sans doute ; mais fidèle à la mémoire de "mon vieux maître", à la France qu'il adorait comme je l'adore moi-même, je ne désespérerai pas.

Au Canada, cette semaine

L'année qui débute semble être celle qu'au Canada, nous attendons depuis si longtemps ; l'année qui marquera la fin du conflit et où commencera cette période d'après-guerre. Ce serait du moins la fin de la guerre en Europe. C'est donc le bon temps de faire le point et de préparer l'avenir, convaincus que nous sommes que quiconque ne progresse pas, rétrograde, comme l'armée qui ne va plus de l'avant, recule vers la défaite.

L'année 1944 s'annonce de beaucoup plus brillante que 1943. Sur tous les fronts, les forces libératrices ont progressé remarquablement depuis douze mois, et elles ont amélioré leurs positions. Les dictateurs sont sur la défensive ; nous avons même annihilé l'une d'elles.

Au Canada, on a pu admirablement parer aux foudres qu'accumule la guerre. Les deux grandes campagnes d'Emprunt de la Victoire, l'une et l'autre ayant un objectif dépassant le milliard, ont été surpassées et l'achat de Certificats d'Epargne se continue avec succès. La production a atteint des sommets et les forces armées comptent au-delà d'un million de jeunes Canadiens et Canadiennes en service aux divers fronts de combat.

L'avenir du Canada en 1944 est encourageant. Évidemment, les nouvelles ne sauraient être toutes

bonnes. On enregistrera sûrement de lourdes pertes outre-mer, les canadiens faisant partie des armées d'invasion. Au pays, aussi plane la menace de graves dangers. On signale en particulier celui d'une mécontente nationale avec la venue prochaine des appels au vote et alors que les partis politiques entreprennent aux prises.

La situation politique dans le Québec et par tout le Canada n'est pas bien attrayante. Sans prendre parti en faveur de quelque groupement que ce soit, on peut toujours signaler le danger que présente pour le pays la formation de nouveaux partis des plus agressifs : s'ils tentent la situation à l'extrême, comme ils semblent se le proposer une race menacée de se dresser contre l'autre, comme une classe contre une autre classe, et ce par tout le pays.

Outre-mer, soldats de l'est comme ceux de l'ouest, Français comme Anglais, Catholiques comme Protestants combattent et meurent côte à côte sans s'inquiéter de la croyance et des convictions des uns ou des autres. Si un tel esprit pouvait prévaloir au Canada en 1944, les citoyens de ce pays auraient remporté une victoire au pays qui ne serait pas de moins grande importance qu'une victoire outre-mer.



André Vychinski

L'ambassadeur André Vychinski, qui représentera le gouvernement russe auprès du Comité de la Libération Nationale et à la Commission de la Méditerranée, est le fils d'un petit pharmacien polonais, de la religion catholique, installé au Caucase. Il fit de brillantes études au lycée de Bakou, puis à la Faculté de Droit de Kiev. Toutefois, avant d'obtenir sa licence en droit, il dut passer huit ans dans cette autre université qui forma tant de générations d'intellectuels russes : la prison politique.

L'étudiant Vychinski prit une part active à la révolution de 1905. C'est alors que se révéla son remarquable talent d'orateur, qui s'affirma et s'agrandit plus tard, quand il devint avocat à la Cour d'Appel de Moscou. Il fut membre du parti social-démocrate "menchevik", qu'il quitta pour rejoindre Lénine et les bolchévistes, après la révolution d'octobre-novembre 1917.

Il occupa pendant une quinzaine d'années le poste de Procureur général auprès du Tribunal Suprême et on le connaît à l'étranger surtout comme l'accusateur public des procès de 1937. Il abandonna la magistrature à la veille de la guerre pour entrer dans la diplomatie et fut nommé bientôt vice-commissaire aux affaires étrangères.

M. Vychinski est un homme aimable et fin, un peu froid, à l'éloquence claire et directe, possédant une vaste culture et connaissant parfaitement l'Europe, dont il parle à la perfection les principales langues, et notamment la nôtre. Une réelle élégance du geste et de la parole trahit ses origines polonaises. On le considère au Kremlin comme un des diplomates soviétiques les plus capables et les plus influents.

En le nommant à Alger, le gouvernement de Moscou a voulu à la fois souligner qu'il considère la France comme une grande puissance et attester l'intérêt que la Russie porte aux problèmes méditerranéens.

(Pour la Victoire)

Beau travail d'une société coopérative

Le travail accompli par la Société Coopérative de Messines (Gallie) dans la vente des patates de consommation, mérite d'être souligné. Cette société a vendu, au cours des mois d'octobre et de novembre, 25,000 sacs de patates (environ 25 wagons) et la plus grande partie de ce produit a été consignée à une compagnie canadienne. Une enquête poursuivie auprès des 73 actionnaires de cette Coopérative révèle qu'il s'est récolté cet automne, dans la paroisse de Messines, 65,000 minots de pommes de terre, soit environ 36,000 minots de plus qu'en 1942.

En plus de s'occuper de la classification et de la vente des patates, la Société Coopérative de Messines achète et vend les produits d'utilité professionnelle pour ses membres, tels que moules alimentaires, engrais chimiques, etc. Depuis le 1er juillet, date du dernier

La France retrouvera sa place à l'avant-garde de la civilisation

Déclaration de M. G. Gibson

M. George Gibson, ancien Président du Congrès des Trade-Unions britanniques, a adressé au "Manchester Guardian" une lettre de protestation contre le discours du général Smuts. Nous extrayons de cette lettre le passage suivant :

"Je passe à la question de la France. Je suis un francophile impénitent. Depuis que le général de Gaulle est arrivé en Angleterre, je n'ai cessé d'appuyer son mouvement par des allocutions radiodiffusées, par des discours publics, et autrement, car, par son exemple, il a maintenu vivantes la flamme de la liberté et l'âme de la France."

"Je n'oublie pas non plus le service que les Français Combattants nous ont rendu en amenant à nos côtés de vastes fractions de l'Empire français d'Afrique, ainsi que par l'action du général de Gaulle en Nouvelle-Calédonie, qui s'est révélée un facteur considérable dans la prévention de l'invasion de l'Australie par les Japonais."

"Mais que dire du pouvoir qu'a la nation française de retrouver ses forces ? L'Histoire d'Europe" de M. H.-A. L. Fisher rappelle que, moins de cinq ans après que "Toiseau de proie" eut fait son piqué fatal de 1870, Bismarck, furieux et alarmé du relèvement surprenant opéré par la France, envisageait une nouvelle guerre immédiate, dont il ne fut empêché que par une démarche commune de la Reine Victoria et du Tzar. Quel merveilleux usage la France a fait de ses moyens entre 1870 et 1914 ! Elle a orienté ses énergies au delà des mers, et, en un espace de temps relativement court, elle a édifié le second Empire colonial du monde. Après 1918, sans être beaucoup aidée par ses anciens alliés, elle a reconstruit ses régions dévastées avec une vitesse et une compétence étonnantes, et, en dépit de sa vie politique assez agitée (souvent troublée délibérément par les agents secrets des Etats totalitaires), elle a fait des progrès substantiels au point de vue des réformes sociales et éducatives."

"A ces faits historiques, j'ajoute ma conviction personnelle que, en dépit de leurs souffrances passées, présentes et peut-être futures, les fils des hommes courageux aux côtés desquels beaucoup d'entre nous ont combattu dans la dernière guerre, se montreront dignes de leurs pères. Ils n'ont pas dégénéré. Ils reconstruiront la France d'une manière qui lui permettra de reprendre la place qu'elle mérite comme une des premières nations d'Europe à l'avant-garde de la civilisation mondiale."

bilan, le chiffre d'affaires de cette coopérative dépasse \$50,000. Il s'agit donc d'une association solidement établie et les résultats obtenus à date justifiaient son organisation, au début de 1942.

Du charbon pour les aviculteurs

Le Ministère des Munitions et des Approvisionnements a pris les dispositions nécessaires pour que les cultivateurs qui élèvent des poussins soient amplement pourvus de charbon anthracite pour chauffer les fournaies-éleveuses et les couveuses. Le régisseur du charbon annonce en effet, qu'une quantité supplémentaire de charbon a été importée des Etats-Unis spécialement dans ce but.

En nous communiquant cette nouvelle, M. C.-E. Benoit, chef de la Division avicole au Ministère de l'Agriculture a expliqué que, pour obtenir la quantité de charbon dur dont ils auront besoin, les aviculteurs devront remplir une formule indiquant l'importance de leur entreprise avicole et la quantité de charbon qu'ils pourront utiliser durant une période maximum de 90 jours.

On obtiendra cette formule du marchand de charbon local. Ce questionnaire rempli et signé sera remis au marchand, car ce dernier ne pourra obtenir la quantité de charbon requise par ses clients que sur production de ces requisiions au marchand de gros.

Les éleveurs de volailles devront s'empresser de se procurer ces formules pour les remplir sans délai et les remettre à leur fournisseur de charbon afin de prévenir tout retard de livraison.

Un effort de guerre vous est demandé incessamment

1 — Il faut que chacun de vous réalise que la guerre n'est pas finie.
2 — Il faut récupérer le PAPIER, les OS et le GRAS.

3 — Faites un petit paquet de vos os et gras et allez les porter chez votre marchand EPICIER ou BOUCHER, ou les remettre au commis qui fait la livraison à votre domicile.

4 — Il y a actuellement une dette de PAPIER — tous les enfants de la VILLE apporteront votre papier au Collège, au Couvent ou à leurs ECOLES respectives. Attachez vos journaux, papier d'emballage, carton, boîtes, etc. et demandez aux enfants de vous en débarrasser. Si vous n'avez pas d'enfants, il y en a sûrement aux alentours de chez vous, à qui vous pouvez demander de les remettre à qui de droit.

5 — Pour usage dans la fabrication d'avions, de parachutes, dans toutes les munitions et dans la peinture, il faut de la GLYCERINE et on la trouve dans les os et le gras.

Il faut que toute la population de SAINT-JEROME fasse sa quote part. Il est évident que chacun de vous désire la fin de la guerre, pour mettre fin à toutes les peines et les misères qu'elle engendre.

Cette demande est faite par le ministère des services nationaux de guerre.

Pour information, adressez-vous à votre marchand boucher ou épici-

Son Excellence Duff Cooper

Représentant britannique auprès de la France

par Léon Guerdan

Le nouveau représentant de la Grande-Bretagne auprès du Comité National de Libération, M. Arthur Duff Cooper, fut, avant la guerre, avec le premier ministre et le secrétaire des affaires étrangères actuels et quelques rares hommes d'Etat anglais, un de ceux qui essayèrent d'alerter leur pays contre la guerre imminente, en proclamant la nécessité d'une vigilante alliance franco-britannique.

Ceux qui eurent la chance d'écouter le secrétaire d'Etat du cabinet Neville Chamberlain, quelques semaines avant Munich, au banquet annuel de France-Grande-Bretagne à Paris, n'ont pas oublié ses paroles prophétiques, son courage à stigmatiser les méthodes nazies et l'hommage qu'il rendit à la France, à son idéal, à sa culture. De telles paroles de la part d'un ministre en exercice d'un cabinet britannique qui ne brillait pas par sa clairvoyance, ne furent pas, comme on le pense, du goût d'Hitler. Désormais, on le considéra à Berlin comme un ennemi dangereux à surveiller de près, et la propagande de Goebbels s'ingénia à susciter contre lui, en Angleterre même, une campagne perfide. Cette déplorable campagne, dont M. Winston Churchill était une autre victime, s'accroît lorsque les accords de Munich furent signés et que M. Duff Cooper, refusant d'y souscrire, remit sa démission.

Nous l'avions invité à parler aux "Conférences des Ambassadeurs". Dans son discours d'une haute envergure patriotique, il évita toute parole désobligeante envers son ancien premier ministre. Comme tout Anglais qui se respecte, il estimait qu'à l'étranger il valait mieux jeter un voile sur les erreurs des chefs responsables et traiter les problèmes de haut.

En privé seulement, il se départit de sa réserve et nous raconta les détails de la séance historique du cabinet Chamberlain, à la suite de laquelle il se retira. M. Neville Chamberlain — homme aussi généreux que candide — y vanta ses accords avec Hitler et exprima sa joie d'avoir assuré la paix pour un quart de siècle. Alors, son ministre de la guerre lui demanda sur quelles garanties il se basait pour donner de telles assurances. Je répète ici les paroles de M. Duff Cooper, telles que je les ai retenues : "Le premier ministre, levant les yeux au plafond, comme s'il y apercevait des ombres tutélaires et entendait des voix, répondit : "J'ai confiance en Hitler ; il a des yeux qui ne trompent pas."

Le public des "Ambassadeurs" et les badauds, rassemblés dans l'avenue Gabriel, firent une ovation enthousiaste au courageux homme d'Etat qui jamais mieux que ce soir-là, ne parla de la gravité des problèmes du jour et ne prononça de paroles plus vibrantes à l'adresse de notre pays. Coïncidence curieuse, au même instant, sur les Champs-Élysées, l'automobile dans laquelle avait pris place Ribbentrop, venu à Paris pour signer un chiffon de papier avec Georges Bonnet, filait à toute vitesse vers l'Arc de Triomphe, entourée de policiers, dans l'indifférence générale.

M. Duff Cooper s'est toujours senti à l'aise chez nous ; il aimait notre peuple, notre façon de vivre, notre culture, dont il s'inspirait (on lui doit une vie de Talleyrand qui fait autorité) ; il adorait Paris, où on l'y rencontrait souvent avec son épouse, lady Diana, aussi célèbre par sa beauté et l'éclat de sa naissance que par ses dons réels d'artiste. Ministre de l'Information du cabinet Churchill, il revint plusieurs fois parmi nous, aux heures dramatiques du printemps 1940, pour conférer avec son collègue français ; il fut de ceux qui appuyèrent les offres de son premier ministre à Paul Reynaud et il se rendit par les airs au Maroc pour s'entretenir avec Georges Mandel. On sait comment le général Noguès l'en empêcha, et il rentra ulcéré de son échec.

Avec un tel ambassadeur à Alger, nous pouvons envisager l'avenir des relations franco-britanniques avec confiance. Il ne comportera plus de surprises désagréables, comme en Syrie et au Liban, M. Duff Cooper étant animé de l'esprit des créateurs de l'Entente Cordiale et sachant bien que, sans la France, sans sa restauration au rang de grande puissance, il ne saurait y avoir d'équilibre et de paix en Europe. Sa nomination coïncide — heureux présage — avec la nouvelle de la révision prochaine, à notre avantage, des accords conclus en novembre 1942 par le général Clark au nom du général Eisenhower et par l'amiral Darlan et avec l'arrivée du nouveau représentant américain, M. Wilson, diplomate de haute qualité, qui, de l'avis général, sera le "right man in the right place".

(France-Amérique)

Communisme et socialisme

Dans leur assemblée plénière tenue à Québec le 13 octobre dernier, les membres de l'épiscopat canadien ont déclaré que leurs fidèles avaient la liberté d'adhérer à tout parti politique, "pourvu que ce parti maintienne les principes fondamentaux du christianisme qui sont traditionnels au Canada, pourvu aussi qu'il favorise, dans l'ordre économique et social, les réformes nécessaires réclamées avec tant d'insistance dans les documents pontificaux."

Par contre, nos archevêques et évêques ont renouvelé la condamnation qu'ils avaient déjà portée contre les doctrines communistes, de quelque nom que ces doctrines se couvrent pour tromper la bonne foi de la population. Ils ont motivé leur condamnation en disant "que le communisme n'est que cette forme de socialisme révolutionnaire qui s'appuie sur une philosophie matérialiste, qui nie le droit à la propriété privée, qui concentre entre les mains de l'Etat tous les pouvoirs d'ordre économique aussi bien que politique, et établit un régime totalitaire qui supprime la liberté et dégrade la personnalité humaine."

Le communisme est une des multiples formes que revêt le socialisme ; il en est la forme extrême. Des hommes politiques rejettent le communisme, mais se réclament d'un socialisme modéré, qui ne recourrait pas à la violence pour réformer notre monde économique et social, et procéderait, pour instaurer un ordre nouveau et prétendu meilleur, par voie constitutionnelle et démocratique. Leur programme contient des revendications légitimes qui sont, d'ailleurs, d'inspiration chrétienne. Sur d'autres points, il est inspiré par une conception matérialiste de la société et ne peut pas se concilier avec l'enseignement traditionnel de l'Eglise. S'il est légitime de travailler à une répartition plus équitable des biens terrestres, il est dangereux d'y recourir par des moyens qui touchent à l'utopie et violent les droits de la personne humaine, et de chercher à réformer la société en faisant abstraction des principes essentiels de la foi et de la charité chrétiennes.

Il ne s'agit pas, comme le disait S. S. Pie XII à un groupe d'ouvriers Italiens, "d'abolir la propriété privée, fondement de la stabilité de la famille, mais de la rendre accessible à un nombre toujours plus grand d'hommes, comme un fruit du travail consciencieux de tout ouvrier et de toute ouvrière." Il ne s'agit pas d'embrigader tous les citoyens, de les mettre uniquement au service de l'Etat et d'en faire des automates privés d'initiative et de liberté, mais de permettre à l'individu, à la famille et à la profession de remplir chrétiennement leurs devoirs d'Etat pour leur propre bien et celui de la collectivité, en tenant toujours compte de la hiérarchie des valeurs.

Le socialisme revêt tellement de formes qu'il est prudent de demander à ceux qui s'en réclament de définir clairement leurs principes et leur programme. C'est pourquoi, sans doute, l'"Action catholique" de Québec, demandait mercoedie dernier à M. Coldwell, chef du parti fédéral de la C.C.F., ce qu'il entendait par "l'Etat socialiste" qu'il veut instaurer si son parti arrive au pouvoir.

L'Eglise défend le principe de la propriété privée ; elle condamne l'incorporation à la communauté des moyens de production, le retour des biens individuels à la collectivité, la répartition obligatoire, entre tous les citoyens, du travail commun et des objets de consommation. A la suite de déclarations inquiétantes de quelques-uns de ses lieutenants, M. Coldwell dut définir à quelles mesures de socialisation il entendait recourir, jusqu'où il veut pousser ces mesures et quelles limites il entend s'imposer.

Car le socialisme, comme doctrine politique, économique et sociale, est condamné par l'Eglise. M. Coldwell ne saurait donc se réclamer indéfiniment de la tolérance que l'Eglise accorde aux partis politiques qui maintiennent les principes fondamentaux du christianisme et qui favorisent les réformes économiques et sociales réclamées par les Souverains Pontifes.

Ch. G.

(Le Droit)

L'AVENIR DU NORD

publié par

L'Avenir du Nord Cie, Ltée,

imprimé par

J.-H.-A. Labelle, Limitée

Papotages du P'tit Doc

Bougeotte !

Dans leur baragouinage de cerceaux en gésine, les creux penseurs des classes de philosophie, avec le vague habituel de leurs assertions, nous affirment à qui mieux mieux que le propre de l'animal est la relation. Transposé en notre langage de Gros-Jean, le tout revient à dire que le monde animal a la bougeotte. Alors que le végétal, pauvre être stable, se voit vissé pour la vie à quelque aire restreinte de sol, l'animal peut gambader à l'aise et établir un contact actif avec le milieu ambiant.

Toutefois, il ne faudrait pas trancher trop tôt en blanc et noir. L'animal connaît le mouvement quasi continu dans les cadres de la nature tandis que le végétal croupit dans son patelin de quelques pieds cubes: soit! Pourtant, les animaux primitifs, les échelons inférieurs du tout animal ne tombent pas sous le coup de cette trop catégorique loi. Ainsi l'éponge écoule sa vie de bibecon sur quelques poutres carrées d'un fond de mer. Par contre, si le corail prenait envie de bouger, toute la presqu'île de Floride entrerait en branle, puisqu'elle s'étend sur des massifs de corail. Des exceptions identiques abondent dans le monde des protophytes ou végétaux inférieurs. L'étudiant ou le scientifique qui ont pu observer les microbes dans leurs pégrinations ne doutent plus du mouvement de ces végétaux. Les bactéries et diatomées, grâce à des cils vibratiles ou autres organes locomoteurs ont tôt fait de passer d'un site à l'autre et à nager à qui mieux mieux dans le système digestif des animaux.

Toutes exceptions écartées, la généralité des cas garde encore sa saveur théorique instabilité animale. Celle-ci, par période, se trouve d'ailleurs trop crûment accusée. Ainsi, depuis bientôt quatre ans, on pourrait souhaiter que l'animal-homme connaît un peu moins cette fièvre de mouvement et qu'il s'immobilise un moment dans le cours de ses carnages. Il serait bon, en ces temps-ci, que l'homme tournât au végétal et qu'il cantonnât ses activités dans le cadre de quelques pieds carrés de terre, au lieu d'aller à l'étranger éteindre la vie, fut-ce pour la pré-

servation des idées de race, de civilisation et d'autres denrées de même trempe.

Eut-on pourtant la sagesse de dix Salomons et la pensée de vingt Pascals, on ne saura jamais bouleverser l'ordre établi. Bien longtemps encore, l'homme représentant des hominiens continuera ses gambades sur la planète. Ses muscles sont là. Son squelette de même: Et il ne semble pas que l'évolution parvienne quelque jour à tourner ces organes en amas cellulaires inutiles, comme elle l'apparemment fait de l'appendice.

Pour réaliser son "mouvement perpétuel", l'homme continuera donc encore l'usage de ses muscles et os pendant au moins quelques millénaires. Les os rempliront encore leur rôle de leviers passifs. Et les muscles ne cesseront pas d'apporter l'impulsion à tous les leviers de la machine humaine.

Il est merveilleux comment muscles et os savent manoeuvrer de pair. Sans les os, le mouvement ne pourrait se réaliser que sur de courtes distances et les muscles, privés de leur support, joueraient à vide. Sans les muscles, par ailleurs, rien ne s'avèrerait plus illogique que le squelette: il deviendrait l'échafaudage inélégant d'un édifice inachevé, une pauvre carcasse sans beauté. Par ailleurs, appareil osseux et appareil musculaire ne deviendraient qu'une masse inerte sans la dictée d'un fin réseau nerveux. Ainsi advient-il que tout l'appareil locomoteur ressort en fin de compte au système nerveux involontaire et, par voie de source, au cerveau.

Dans le cas de l'homme, voilà bien le merveilleux de l'oeuvre divine, que tout converge à la pensée. Aussi faut-il mépriser comme un chien galeux tout système matérialiste qui voudrait réaliser avec l'homme un simple numéro de la série animale. Toute attaque à la pensée ne saurait jamais aboutir qu'à une dévalorisation de l'homme, une destruction de son tout et son assimilation aux animaux inférieurs. Peste donc, et au suprême degré, de toute éducation philosophique propre à changer la merveille humaine en un amas insensé de chair et d'os.

P'tit Doc

T. S. F.

"LOLITA" DE M. HENRI MIRO
AU THEATRE DE L'OPÉRETTE

Livret d'Armand Robi et adaptation radiophonique de Lionel Daunais. — Par Radio-Canada. — Le dimanche, 9 janvier.

Henri Miro dont les auditeurs de Radio-Canada connaissent le nom comme chef d'orchestre de Mexicana et aussi comme compositeur, a créé avec "Lolita", opérette en trois actes, une oeuvre pittoresque et vivante. Ils entendront cette opérette le dimanche, neuf janvier, à huit heures, avec une distribution de choix. Le livret est de feu Armand Robi qui, il y a une trentaine d'années, s'occupa de théâtre et d'opérette à Montréal. L'adaptation radiophonique est de Lionel Daunais.

Mlle GRETA KRAUSS
ARTISTE DU CLAVECIN

Le dimanche 9 janvier, à 10 h. 45 du soir

Greta Krauss, claveciniste de grande réputation, se fera de nouveau entendre à Radio-Canada le dimanche, 9 janvier, à 10 h. 45 du soir. Mlle Krauss a choisi des oeuvres qui illustrent le mieux le rôle du clavecin, ses qualités distinctives, sa valeur comme instrument de groupe. Mlle Krauss est née à Vienne où elle a fait ses études. Elle est diplômée de l'Académie de Musique de cette ville. Elle a quitté l'Autriche lors de l'occupation allemande et habite Toronto depuis 1940.

LES ÉMISSIONS DE
RADIO-COLLEGE

Les émissions de Radio-College reprendront le lundi, 10 janvier après un congé de trois semaines. Le programme des travaux au cours de cette semaine se lit ainsi:

Le lundi, 10 janvier à 4 h. 30: La conquête de la nature par l'homme. Conférencier: M. Léon Lortie.

à 4 h. 45: La biologie au moyen-âge. Conférencier: M. Louis Bourgoin.

à 5 h.: Le saumon. Conférencier, Dr Georges Préfontaine.

Le mardi, 11 janvier à 4 h. 30: Le sanctuaire du foyer. Conférencier, M. l'abbé Albert Tessier.

à 4 h. 45: Mme d'Ailleboust accepte une seule mission. Sketch historique de Marie-Claire Daveluy.

Le mercredi, 12 janvier, à 4 h. 30: L'artiste. Conférencier: le Rév. Père Alcantara Dion, O.F.M.

à 4 h. 45: Les invités de Radio-College, M. Gustave Lanctôt, Architecte du Canada. Sujet: "La leçon de notre histoire".

Le jeudi, 13 janvier, à 4 h. 30: Mines. Produits non métalliques: amiante, ciment, gypse; matériaux de construction: argile à brique, sable, gravier, sel. Conférencier, M. Raymond Tangho.

Le vendredi, 14 janvier, à 4 h. 30: Les instruments, le basson et le con-

tre-basson. Conférencier: M. Claude Champagne.

à 5 h. Le musée d'art. La légende des Rois mages, illustrée par les peintres toscans, de Madame Annette LaSalle-Leduc.

LES CONFÉRENCIERS DE
LA SOCIÉTÉ ROYALE
A RADIO-CANADA

Le mardi, 11, à 10 h. 15 du soir

Le conférencier de la Société Royale le mardi, 11, à Radio-Canada, sera M. Séraphin Marion, secrétaire honoraire de cette société et l'un des titulaires de la chaire de littérature à l'Université d'Ottawa. Cette causerie de M. Marion sera la dernière de cette série.

L'objet de cette tribune, c'était de faire connaître notre académie canadienne et quelques-uns de ses membres. Cette tribune fut inaugurée en octobre par Mgr Olivier Maurault, recteur de l'Université de Montréal et président général de la Société Royale. Cette initiative de Radio-Canada a marqué comme le prélude des grandes assises des sections littéraires et scientifiques de la Société Royale qui se tiendront bientôt à Montréal. Une quinzaine de conférenciers ont présenté des travaux portant sur l'histoire et la littérature.

LES OEUVRES DE BACH

Le mardi, 11 janvier, à 10 h. 30 p.m.

Le deuxième concert consacré par Radio-Canada aux oeuvres de Bach aura lieu le mardi, 11 janvier, à 10 h. 30 du soir. Frederick Sylvester, organiste de Toronto, l'invité de ce mardi, exécutera Prélude et Fugue, en ré mineur, ainsi que deux Chorals, "Jesu Priceless Treasure" et "When in Our Deepest Need" ainsi que l'Adagio et l'Allegro, de la Sonate no 1, et Fantaisie et Fugue, en sol mineur.

M. Sylvester est le registraire du Conservatoire de musique de Toronto.

Qu'as-tu fais de
ta jeunesse ?

par Henri Béraud

Ce livre écrit en France en 1942, et que Les Éditions Variétés viennent de publier au Canada, raconte les souvenirs de jeunesse du journaliste si critiqué. Après avoir lu cet ouvrage très original, le lecteur seul pourra dire si Béraud a eu raison de l'écrire ou s'il aurait dû attendre des temps meilleurs. Tous ceux qui ont lu les articles de Béraud dans le Journal Gringoire et tous ceux qui se demandent s'il est vrai que Béraud est anglophobe et collaborateur, trouveront ici des réflexions de Béraud sur lui-même.

Un volume de 240 pages, publié par Les Éditions Variétés. Prix: \$1.25; par la poste \$1.35. En vente dans toutes les bonnes librairies et aux Éditions Variétés, 1410, rue Stanley, Montréal, Canada.

Ses nombreux lacs offrent un accès facile par avion, il y a également plusieurs routes par eau qui

BONNE ET HEUREUSE ANNÉE!



PUISSE L'AN NOUVEAU T'APPORTER CE QUE T'ONT VALU TON LABOUR, TES SACRIFIÈRES ET L'HÉROÏSME DE TES FILS.

A Radio-Canada



Les collaborateurs de Frères d'Armes, une émission transmise le lundi, à 8 h. 30, par les postes du secteur français de la Société Radio-Canada et les postes affiliés, à savoir, de gauche à droite: Lieutenant Palasio Morin, Lieutenant Paul Vermet, Gabriel L'Anglais, de l'Aviation et Guy Mauffette.

J.-Armand Desrochers
est nommé contrôleur
des Brasseries

The National Breweries Limited vient d'annoncer la nomination de J.-Armand Desrochers, C.A., A.C.I.S., au poste de contrôleur de la Compagnie.

M. Desrochers entrera au service de la Compagnie en 1929 comme secrétaire-trésorier de la Brasserie Frontenac dont il assumait la gérance en 1933. En janvier 1941, il fut nommé auditeur en chef et contrôleur du crédit au Bureau-chef.

M. Desrochers naquit à Montréal et reçut son éducation à l'Académie Saint-Jean-Baptiste, l'École des Hautes Études commerciales et l'Université McGill. Il est membre de la Société des Comptables agréés de la province de Québec et du Chartered Institute of Secretaries, filiale de Québec.

Important rapport

L'honorable Edgar Rochette annonce que le ministère des mines de Québec vient de publier le rapport préliminaire No 181 sur la géologie et les possibilités minérales de la région du lac Wakeham. Le rapport donne les résultats de recherches, faites par un géologue du ministère des mines, Jacques Claveau, au cours de l'été de 1943.

La région étudiée couvre environ 250 milles carrés et est située dans le comté de Saguenay quelque 55 milles au nord-est de Havre Saint-Pierre, un port d'escale de la Clarke Steamship Company, sur la rive nord du Saint-Laurent, à 400 milles en aval de Québec.

Ses nombreux lacs offrent un accès facile par avion, il y a également plusieurs routes par eau qui

Il faut entreprendre
de construire
immédiatement

L'heure n'est plus où on doit rêver à la maison d'après-guerre, on doit agir.

"On aura besoin au moins d'un million de nouvelles maisons après la guerre," a déclaré récemment à Montréal, l'honorable Humphrey Mitchell, ministre fédéral du travail. Il a ajouté que cette vaste entreprise de l'industrie du bâtiment procurera du travail à une foule de gens. Certains représentants du gouvernement, des dévins et des prophètes de l'après-guerre parlent de progrès phénoménaux de la construction, de ses méthodes nouvelles, des inventions de la science qui révolutionneraient l'habitation d'après-guerre; mais la plupart des architectes et des entrepreneurs en construction s'intéressent avant tout aux mesures à prendre pour parer à la grave disette de logements, puis ils cherchent à trouver un plan pratique d'après-guerre. Les rêves plus ou moins fantastiques qu'on ébauche autour de la maison d'après-guerre semblent laisser de plus en plus sceptiques constructeurs comme futurs propriétaires.

Aucun prospecteur n'a jamais parcouru la région. Au cours de l'étude sur le terrain, cependant, on a trouvé des minéraux de cuivre à plusieurs endroits, au contact ou près du contact entre le quartzite et le gabbro. Comme ces contacts sont nombreux par toute la région, elle présente, ainsi que les régions adjacentes dans lesquelles les conditions géologiques sont semblables, un champ d'attraction pour les prospecteurs.

On peut obtenir un exemplaire de ce rapport en anglais et en français, avec la carte géologique à l'échelle de deux milles au pouce qui l'accompagne, en en faisant la demande au sous-ministre des mines, Hôtel du Gouvernement, Québec.

Succès des cours
avicoles à S.-Jovite

En coopération avec le service de l'Aide à la Jeunesse, la division de l'Aviculture au ministère provincial de l'Agriculture organise une série de cours avicoles dans quelques districts de la province. Ces cours sont offerts aux aviculteurs et avicultrices, de 18 à 30 ans, et durent une semaine. La première série en a été donnée la semaine dernière, à S.-Jovite de Terrebonne, et a remporté beaucoup de succès. L'assistance moyenne a été de 50 personnes et toutes se sont déclarées heureuses de pouvoir bénéficier d'un tel enseignement.

Les cours sont donnés par les spécialistes du ministère provincial de l'Agriculture et les professeurs de nos Écoles d'Agriculture. En janvier et février prochain, d'autres centres avicoles bénéficieront de ces semaines d'étude, entre autres Ste-Anne-de-la-Pocatière, Ste-Croix, S.-Anselme, Lennoxville, S.-Barthélemi.

Il ne fait aucun doute qu'un nombreux public agricole tiendra à profiter de cette initiative, la première du genre dans Québec.

COIN DES PROFESSIONNELS

AVOCAT

LEGAULT & LEGAULT
AVOCATS et PROCUREURS
L.-L. LEGAULT, K.C.
FERNAND LEGAULT, B.A., LL.B.
Tél. 60 295, rue Main

Paul Larose, B.A., LL.B.
AVOCAT

84, rue Bainville
SAINT-THERÈSE
Téléphone 230
Résidence 185

GUY FAVREAU
AVOCAT
Edifice Versailles
Chambre 100
HA. 7323
60 ouest, rue Saint-Jacques
MONTREAL

MARIO BEAUDRY
B.A., LL.M.
Avocat et Procureur
STE-AGATHE-DES-MONTS
Résidence: Bureau:
159, Tour du Lac 43, S.-Vincent
Tél. 374 Tél. 217

NOTAIRE
Bureau: Tél. LA. 7268-7269
Edifice "Thémis"
Chambre 612
10, S.-Jacques O.
Montréal

J.-MARC VERMETTE
NOTAIRE
Saint-Janvier
Co. Terrebonne Tél. 622-22

LOUIS NICOLAS
ARCHITECTE
430, rue MELANÇON
Tél. 510
SAINT-JEROME

Lorenzo Bélanger,
C.P.A.
Comptable public licencié
Expert en impôts sur le revenu
et taxe de vente
630 ouest, DORCHESTER
MONTREAL

HONORE GERVAIS
par
AEGIDIUS FAUTEUX
1864-1915

"Sa vie est un bel exemple et contient de nombreuses leçons dont nous devons profiter."
Jules-Edouard Prévoist
En vente chez les principaux libraires de Montréal, à 50 sous.

C.-A. LORRAIN & Fils

ASSURANCES GÉNÉRALES

Vendeurs autorisés des Autos

Buick — Pontiac — Chevrolet — Oldsmobile

Tél. No 58 — Saint-Jérôme

Bureau existant depuis 40 ans

Commerce demandé

On demande à acheter un commerce actuellement établi. Paierait comptant.

S'adresser à: 15 ave Godmer
Saint-Jérôme

PETITES ANNONCES

Maison à louer, à vendre, meubles usagés, demande d'emploi, objets perdus, etc., etc.

TARIF
2 sous le mot, minimum, 10c, ou insertions pour \$1.00.

"CORRESPONDANCE"

Pour trouver votre idéal?... Vous marier? Vous distraire, faire des connaissances, etc., faites partie de notre club et abonnez-vous au Carnet Social, \$1.00 par année. Écrivez pour détails et listes des membres au CLUB NATIONAL DE CORRESPONDANCE, Casier Postal, 1722, QUÉBEC.

MÉNAGÈRES

MANQUEZ-VOUS DE SUCRE? Employez "SUCRINE" un bon substitut du sucre (500 fois plus sucré). LIQUIDE, agréable au goût. Sucre tous les breuvages chauds ou froids, économise le sucre dans les pâtisseries, compotes, desserts, etc. AIDE AU RATIONNEMENT. Une bouteille de 2 onces équivaut comme sucrant à 20 livres de sucre. Direction anglaise et française incluse. (Echantillon sur demande 10 cts). Emballage garanti. Livraison rapide. PRIX DE DÉTAIL malle payée, 1 bouteille 0.75 cts. (6 \$4.25). — (12 \$8.00). Adressez vos commandes avec bon mandat à: LES BONS PRODUITS, Engr., 351, bvd Charest, QUÉBEC.

AVOCAT

GASTON GIBEAULT
AVOCAT

de BOURASSA & GIBEAULT

Tél. 60 — 5, rue Préfontaine

SAINT-AGATHE-DES-MONTS

Résidence: ATLANTIC 3297

CLAUDE PREVOST
AVOCAT

Substitut du procureur général
Chambre 313

132 ouest, rue Saint-Jacques
MONTREAL

Bureau: PLATEAU 5060-5069

RÉSIDENT
RUE ST-LOUIS
TERREBONNE

Lucien Bourbonnais
AVOCAT — BARRISTER

10 OUEST, RUE ST-JACQUES
SUITE - IMMEUBLE THEMIS
PLATEAU 5241

HENRI PREVOST
AVOCAT

335, rue LABELLE Tél.: 35
SAINT-JEROME. Qué.

Téléphone: PLATEAU 5069

LEANDRE PREVOST
AVOCAT

Immeuble Transportation
Chambre 313

132 ouest, rue Saint-Jacques
MONTREAL

DENTISTE

Tél. 500

Dr Jules Pagé
CHIRURGIEN - DENTISTE
Ex-interne à Forsyth, Boston
310, rue SAINT-GEORGES
SAINT-JEROME

Armand Parent
COMPTABLE-VERIFICATEUR
Autorisé de la Commission
Municipale de Québec
CLASSE "A"

Rés.: 389, boulevard Melançon
Bureau: 500, avenue du Palais
SAINT-JEROME

Examen de la vue 304 S.-Georges
Lunettes S.-Jerome

André Racine, O. O. D.
SPECIALISTE POUR LA VUE
Tous les jours de 9 h. a.m. à 6 p.m.
Le soir sur appointment
Téléphone 626

Nouvelles du comté de Terrebonne

L'honorable Hector Perrier

Le 31 décembre, veille du Jour de l'An, l'honorable Hector Perrier était à son bureau de Montréal, recevant, dans l'après-midi, un nombre considérable d'amis et d'électeurs qui tenaient à lui présenter leurs hommages. Le premier de l'An, le ministre, comme à l'habitude, rendait visite à l'Archevêché et le soir, participait chez lui à une fête de famille. Dimanche, à Saint-Janvier, il rendait visite au notaire Jean-Marc Vermette et assistait ensuite à l'ouverture de la saison de hockey dans cette paroisse. Plus tard, à Saint-Jérôme, il présentait ses hommages aux autorités religieuses, civiles et militaires et rencontrait plusieurs amis personnels. Il profitait de son passage à Saint-Jérôme, pour offrir aussi ses hommages à la famille de feu l'honorable sénateur Jules-Edouard Prévost. M. Perrier passait la journée de lundi à son bureau de Montréal, accordant son attention à un important courrier et partait le soir pour Québec où, mardi et mercredi, il assistait à des réunions du Conseil des Ministres. Jeudi, jour des Rois, de retour de Québec, le ministre visitait certaines paroisses du nord du comté.

Cours du soir à l'Ecole d'artisanat

Enfin le moment tant attendu des Jérômeiens arriva le lundi 10 janvier 1944 alors que débute à notre Centre d'initiation artisanale un cours de "Lecture des plans" et un cours de "Mathématiques appliquées aux corps de métiers".

Ces cours se donneront tous les lundis et mercredis soirs et les autorités de l'école nous informent qu'il y aura affluence. Ceux qui voudront être admis devront donc se hâter d'aller s'inscrire afin de pouvoir profiter des avantages offerts par les autorités provinciales en rendant possibles ces cours du soir.

On nous informe également que ces cours sont en quelque sorte une préparation aux cours de métiers qui débiteront l'automne prochain. Tous ceux qui ont l'intention d'apprendre un métier se doivent de commencer dès maintenant à se préparer en suivant les cours plus haut mentionnés.

Pour toute information supplémentaire on est prié de s'adresser au bureau de l'école no 483 rue Labelle (en face du Foyer des Soeurs N.-D. du Bon Conseil) où l'inscription aura lieu le 8 janvier 1944 de 9 heures du matin à 9 heures du soir.

Arrestations de deux inculpés

Le 1er janvier vers 2.30 heures a.m., deux jeunes gens furent arrêtés par le détective Quenneville, qui retrouva dans leur automobile le fruit de leurs larcins: Foulards, coupe-vent, pailettes, casquettes de ski, etc. Les dénommés Roger Labelle, âgé de 21 ans, et son cousin Maurice Labelle, de Montréal, s'étaient emparés de ces divers effets, dans le Grill de l'hôtel Lapointe. Ils ont comparu devant le procureur Raymond Raymond, et furent remis en liberté sous un cautionnement de \$300.00 chacun, en attendant leur comparution devant le magistrat nat Lalonde, le 24 janv.

Accident d'automobile

Le 1er janvier vers 11 heures de la matinée le taxi de M. Jules Thérien, 409 rue Saint-Georges, fut heurté par un autobus de la Provinciale Transport, conduit par le chauffeur J.-E. Bertrand. Il appert que ce dernier en sortant de la cour-garage à reculons frappa l'automobile qui descendait la rue Saint-Georges conduit par son propriétaire qui fort heureusement n'eut pas de blessures. Les dommages sont évalués à environ une trentaine de dollars.

Colonne paroissiale

NAISSANCES

LAFLEUR — A. M. et Mme Ludger Lafleur (née Thérèse Leguerrier), une fille née et baptisée le 22 décembre, Clérinda - Anne - Marie. Parrain et marraine, M. et Mme Henri Lafleur.

QUELLETTE — A. M. et Mme Roméo Quellette (née Lucienne Brière), une fille née et baptisée le 22 décembre, M. - Germaine - Noëlla - Francine. Parrain et marraine, M. et Mme Jacques Sigouin.

LABELLE — A. M. et Mme René Labelle (née Yvette Raymond), de Sainte-Sophie, une fille née le 21 décembre et baptisée le lendemain, Marie - Hélène - Jeannine. Parrain et marraine, M. et Mme Roger Labelle.

FALCONER — A. M. et Mme William Falconer (née Inez Frances), un fils, né le 19 décembre et baptisé le 25 décembre, Wallace-Kervin. Parrain, Frédéric Mayer et marraine, Mme Louis Pilon.

CLOUTIER — A. M. et Mme Gérard Cloutier (née Juliette Robert), une fille née le 19 décembre et baptisée le 25, M. - Suzanne - Marguerite. Parrain et marraine, M. et Mme Julien Meilleur.

RABOUIN — A. M. et Mme Emile Rabouin (née Béatrice Bernier), un fils né le 21 décembre et baptisé le 25, J. - André - Onésime - Guy. Parrain et marraine, M. et Mme Onésime Bernier.

LAUZON — A. M. et Mme Wilfrid Lauzon (née Virginia Huneault), un fils né le 20 décembre et baptisé le 25, J. - Georges - Jean - Claude. Parrain et marraine, M. et Mme Georges Tremblay.

BEAUCHAMP — A. M. et Mme Roland Beauchamp (née Gabrielle Boivin), un fils né le 20 décembre et baptisé le 26 décembre, J. - Roland - Robert. Parrain et marraine, Napoléon Beauchamp et Agathe Beauchamp.

DESCHATELETS — A. M. et Mme Esdras Deschatelets, (née Alice Gagnon), un fils né et baptisé le 26, J. - Claude - Norman. Parrain et marraine, M. et Mme Delphis Deschatelets.

PILON — A. M. et Mme Irénée Pilon (née Orize Pilon), deux enfants jumeaux, nés et baptisés le 26 décembre, J. - Roland - Claude, (parrain et marraine, M. et Mme Roland Pilon) et M. - Roland - Claudette, (parrain et marraine, M. et Mme Réal Wilson).

LABELLE — A. M. et Mme Armand Labelle (née Cécile Raymond), un fils né le 24 décembre et baptisé le 26, J. - Claude - Raymond. Parrain et marraine, M. et Mme Maximin Labelle.

VALQUETTE — A. M. et Mme Laurent Valquette (née Germaine Metthé), un fils né et baptisé le 26 décembre, J. - Jules - Noël - Michel. Parrain et marraine, M. et Mme Jules-Edouard Labelle.

GRAND-MAISON — A. M. et Mme Raoul Grand-Maison (née Simonne Cloutier), une fille née et baptisée le 27 décembre, M. - Noëlla - Huguette - Fleurette. Parrain et marraine, M. et Mme Frédéric Cloutier.

EMOND — A. M. et Mme Roméo Emond (née Juliette Labelle), une fille née et baptisée le 28 décembre, M. - Germaine - Noëlla - Marjolaine. Parrain et marraine, M. et Mme Lucien Sigouin.

DECES

Poirier, Dame Vve Alfred, née Delima Gauthier, décédée à Sainte-Agathe le 22, à l'âge de 81 ans; service ici le 24 décembre.

Charles Finger, époux de Malvina Beauvais, décédé le 21, à l'âge de 73 ans; service le 24 décembre.

Joseph Dubois, époux de Marie-Louise Brière, décédé le 21, à l'âge de 64 ans; service le 24 décembre.

Tessier, Mme Félix, née Elzire Campeau, décédée le 23, à l'âge de 62 ans; service ici le 27 décembre. Johnson, Dame Vve William, née Agnès Desjardins, décédée à l'hospice le 26, à l'âge de 93 ans; service le 28 décembre 1943.

Feu Mme Joseph Vermette

Ces jours derniers avaient lieu en l'église de Saint-Jérôme, les funérailles de Madame Joseph Vermette, (née Fabiola Charbonneau), épouse de M. Joseph Vermette, de Saint-Jérôme.

Elle laisse pour pleurer sa perte, outre son époux, M. Joseph Vermette, ses filles, Madame Henri Lauzon (Rose), Madame Georges Demers (Cécile), Madame Réginald Peppin (Germaine); ses fils, Jean-Baptiste et Edouard; ainsi que ses petites-filles, Marguerite Lecourt, Jeannine et Louise Vermette; ses petits-fils, Pierre, Claude et Yvan Vermette; ses gendres, Henri Lauzon, de Sorel, Georges Demers, de Saint-Jérôme, Réginald Peppin, de Montréal; ses belles-filles, Mesdames Jean-Baptiste et Edouard Vermette; ses frères, MM. Magloire et Hector Charbonneau; ses sœurs, Madame Amédée Caron, de Montréal, Madame Josaphat Laurin, de Saint-Canut, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

La levée du corps fut fait par M. l'abbé Camille Mayer, qui chanta le service assisté des abbés Paul Labelle, Bernard Desjardins, comme diacre et sous-diacre.

La bannière des Dames de Sainte-Anne et celle du Tiers-Ordre précédaient le cortège.

Les porteurs étaient MM. Emile Lauzon, Clodomir Simard, Joseph Doré, Benjamin Villeneuve et Henri Giroux.

Conduisaient le deuil, son époux, M. Joseph Vermette, ses fils, Jean-Baptiste et Edouard Vermette, ses petits-fils, Jean-Pierre, Claude et Yvan Vermette; ses gendres, M. Henri Lauzon, M. Georges Demers et Réginald Peppin; ses deux frères, MM. Magloire et Hector Charbonneau.

On remarquait aussi dans le cortège: M. M. C.-E. Labelle, Jos. Gauthier, A. Lauzon, E. Latour, Ph. Bélair, V. Vermette, E. Roy, F. Bélanger, Jos. Labelle, N. Francoeur, D. Labelle, J.-L. Laurin, A. Demers, S. Demers, R. Lavigne, E. Machabée, G. Martin, L. Blondin, A. Beauchamp, J. Rochon, R. Riopel, G. Pilon, F. Maillois, W. Brunet, A. Charbonneau, R. Hamel, G.-E. S. Denis, C. Fortier, R. Gascon, L. Dery, H. Meunier, J.-B. Metthé, H. Giroux, Jos. Labelle, E. Beauchamp, H. Desjardins, Jos. Lavigne, A. Lauzé, J.-E.-F. Lebeau, J.-W. Cyr, H. Craig, A. Lauzé, H. Cousineau, A.-L. Lauzon, A. Lauzon, A. Demers, E. Vermette, W. Forget, R. Dubreuil, J. Baulne, O. Brissette, L. Beauchamp, G. Machabée, O.-E. Leclair, C. Boyer, Jos. Fortier, J.-E. Alain, A. Labrèche, O. Labrèche, R. Charbonneau, H. Charbonneau, W. Glingras, O. Glingras, M. Lorrain, H. Charbonneau, G. Simard, R. Thérien, N. Filiatrault, O. Bélanger, O. Lahaie, O. Quenneville, R. Raymond, D. Roy, R. Blondin, A. Deslauriers, W. Clément, C. Lorrain, P. Jérôme, E. Gauthier, R. Bélanger, A. Lanthier, H. Leblanc, E. Caron, L. Vermette, O. Vermette, R. Neveu, A. Drouin, M. Neveu, E. Lavigne et autres.

REMERCIEMENTS

La famille de Madame Joseph Vermette remercie toutes les personnes qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathie à l'occasion de la mort de Madame Joseph Vermette, soit par offrandes de messe, tributs floraux, télégrammes ou par autres marques de sympathies.

Funérailles de Mme F. Tessier

Madame Félix Tessier, née Elzire Campeau, est décédée à sa demeure située à 114, rue Labelle, S.-Jérôme, le jeudi 23 décembre 1943, à l'âge de 62 ans, 5 mois et 25 jours.

Les funérailles ont eu lieu lundi le 27 décembre à 10 heures en l'église de Saint-Jérôme.

Précédée de la bannière des Dames de Sainte-Anne accompagnée d'une longue suite de Congréganistes et d'un landau de fleurs, le convoi funéraire quitta le salon mortuaire Trudel, pour se rendre à l'église paroissiale où le service fut chanté par M. l'abbé Théobald Paquette, aumônier chez les Sourdes et Muettes à Montréal, assisté de MM. les abbés Adrien Robillard, diacre, et Camille Mayer, sous-diacre, tous deux vicaires à Saint-Jérôme.

Conduisaient le deuil: ses fils, MM. Henri et Lionel Tessier, son petit-fils, Pierre-Paul Tessier, ses frères, MM. Wilfrid et Charles Campeau, son beau-frère, M. Wilbrod Piché, son gendre, M. Raoul Fontaine, ses neveux: MM. Henri, Roméo, Edmond, Paul-André Poulin, Paul, Henri, Maurice, Charles-Marc, Guy Campeau, René Campeau, Lucien Danis, Cléophas Viau, Arthur Forget, Wilbrod Forget, Sylvio Morand, son cousin, M. Wilfrid Sigouin, de nombreux amis suivaient le cortège: MM. Lionel-R. Thémès, Emmanuel Bertie, Wilfrid Forget, Roland Calvé, Gaspard Labelle, Aldéric Morand, Laurent Gougeon, A. Deslauriers, Ernest Desjardins, Clo-

Session régulière du Conseil municipal

Rôle d'évaluation

Le greffier ayant déposé devant le conseil municipal l'avis public de dépôt du rôle d'évaluation en date du 23 novembre 1943 spécifiant que le dit rôle serait déposé durant 30 jours pour examen par les intéressés et que de plus, à ses sessions du 27 décembre 1943, le conseil procéderait à l'étude des plaintes reçues et à l'homologation du dit rôle.

On procéda à l'audition des plaintes: La succession Nantel (W.-B.) représentée par Me Léopold Nantel, en son nom personnel qu'au nom de la succession W.-Bruno Nantel, exposa que l'évaluation des terrains situés rue Laviolette, longeant la rivière du Nord depuis l'avenue de Martigny jusqu'à la propriété Lemay a été augmentée sans raison valable.

M. Nantel estimant que les lots sont assez élevés d'après l'évaluation de l'an dernier, que rien ne justifie une augmentation, vu la conformation du terrain dont la majeure partie est en pente abrupte et marécageuse le long de la rivière du Nord.

Après avoir entendu ces explications le conseil municipal convient que l'évaluation doit rester la même que l'an dernier, sur proposition de M. l'échevin Juteau appuyé par l'échevin Trudel. En amendement, il est proposé par l'échevin Vaillancourt, appuyé par l'échevin Danis, que l'évaluation de la partie plane de ces lots établie à 10c le pied carré par les estimateurs, reste la même, mais que le prix de 0.3c le pied carré pour la partie en pente et marécageuse soit réduite à 0.2c le pied carré.

Vote pour l'amendement, MM. les échevins Vaillancourt et Danis — 2. Vote pour l'amendement, MM. les échevins Juteau, Trudel et Forget — 3.

Monsieur l'échevin Chartrand se déclarant dissident sur la question, le maire Chénier déclara la motion principale adoptée.

Monsieur Alfred Langlois se présente ensuite devant le conseil municipal et il exposa que l'évaluation de sa propriété portant les numéros P 436 et P 437 du cadastre avait été augmentée de \$1,300.00 sans cause. Que cette évaluation était ainsi établie depuis nombre d'années et qu'il ne voit pas la raison de cette récente surcharge.

Il est donc proposé par l'échevin Trudel, appuyé par l'échevin Danis, que la plainte présentée par M. A. Langlois soit reconnue et que l'évaluation de sa propriété soit maintenue au montant de \$2,500.00 pour le terrain seulement, l'évaluation des bâtiments demeurant telle qu'établie préalablement.

Dans la plainte suivante, M. Aldéric Lévesque demande que l'évaluation de ses bâtiments soit portée à \$3,500.00 au lieu de \$4,200.00 qu'elle est actuellement depuis le nouvel estimé des évaluateurs municipaux.

Après avoir entendu les estimateurs expliquer que cette construc-

domir Simard, Zotique Pelletier, P.-Emile Leclerc, Joseph Gauthier, Polydor Glingras, Pierre Jérôme, Emile Héroux, Octave Desmarais, Paul-Emile Limoges, Emile Lauzon, Antony Lessard, Lionel Cadieux, Emmanuel Maher, Arthur Leroux, Léo Morin, J. Millette, Jean-Paul Locas, Wilf. Boivin, Sigefroy Boyer, Théophile Laverdure, Aldéric Desrosiers, et autres.

Elle laisse aussi dans le deuil: son époux, M. Félix Tessier, ses filles, Mies Simonne et Cécile Tessier et Mme Raoul Fontaine (Madeleine); sa petite-fille, Monique Tessier, sa belle-fille, Mme Henri Tessier (Lilas Vandelac); ses belles-sœurs, Mmes Hormidas Tessier, Wilfrid Morand, Wilbrod Piché, Charles Campeau, Joseph Tessier et de nombreux neveux, nièces et cousins.

Porteuses de la bannière: Mmes C.-E. Huot, J.-B. Metthé, Lionel Gauthier, Ferdinand Gauthier; porteuses des rubans, Mmes Raoul Lalande, Olivas Gascon, Joseph Desjardins, Odessa Quenneville, Ernest Desjardins, Léonard Desjardins.

Nos profondes sympathies à la famille.

Avocat conseil nommé

Me Robert Tellier, de Joliette, a été nommé avocat conseil auprès de la ville de Saint-Jérôme, afin de seconder Me Camille de Martigny l'avocat légal du Conseil municipal.

Naissance

M. et Mme Charles-Henri Thérien ont l'honneur de faire part à leurs parents et amis de la naissance, le 2 janvier, d'une fille baptisée Marie-Gertrude-Nicholle. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Caron, grands-parents de l'enfant.

M. C.-H. Thérien est en service actif dans la marine royale canadienne, à Halifax, et Mme Thérien, née Isabelle Caron, demeure chez ses Parents, à Rivière-du-Loup.

tion a déjà été réduite d'évaluation et ajustée, le conseil municipal ne croyant pas cette plainte est justifiée.

M. Mathieu Binette demande ensuite, par lettre en date du 28 août 1943, que l'évaluation du terrain soit calculée sur une base de 0.5c le pied carré au lieu de 0.8c le pied carré. Le requérant ne s'est pas présenté devant le conseil municipal; mais, d'après les renseignements fournis aux membres du conseil municipal il est établi que l'évaluation des terrains voisins est de 0.8 du pied carré et que par conséquent il ne croit pas devoir faire aucun changement.

Madame François-d'Assises Fournelle dans une lettre en date du 25 septembre 1943 demandait que l'évaluation de sa propriété soit établie à \$3,200.00. Vu que cette propriété ayant été diminuée d'évaluation les deux années précédentes il est résolu de ne pas faire droit à cette requête.

Monsieur F.-J. Kelly, agent de taxes pour la compagnie Bell Téléphone, fournit au conseil municipal divers chiffres afin d'établir la valeur réelle des propriétés de cette compagnie à Saint-Jérôme. Il déclare que sa compagnie accepterait une évaluation de \$35,000.00 comme jugée raisonnable et équitable. Car, ajoute-t-il, une augmentation de 77% depuis 1935 n'est pas justifiable. En 1935, la compagnie Bell Téléphone était évaluée à \$20,000 et actuellement, en 1943, on évalue les propriétés de la compagnie Bell Téléphone à \$64,500.00, ce qui lui semble excessif.

Après discussion il est proposé par l'échevin Chartrand appuyé par l'échevin Danis que l'évaluation des lignes téléphoniques, poteaux, accessoires extérieurs de la dite compagnie soit fixée à \$40,000.00 définitivement.

Monsieur Achille Labelle, gérant de la compagnie Gatiueau Power, fournit aux membres du conseil municipal divers renseignements concernant la valeur des propriétés de la dite compagnie consistant en poteaux, lignes et accessoires extérieurs, qui d'après lui ne justifient pas une augmentation de \$36,200 que demandent les évaluateurs municipaux pour l'année 1943.

Après quelques discussions à ce sujet, il fut proposé par l'échevin Trudel appuyé par l'échevin Chartrand que l'évaluation de la Gatiueau Power Co. soit fixée à \$90,000, au lieu de \$112,000.00 que réclamaient les évaluateurs municipaux pour l'année 1943. L'an dernier cette compagnie était évaluée à \$75,000.00 pour ses propriétés extérieures.

Au nom de sa compagnie, M. A. Labelle accepta cette évaluation, en disant qu'en 1935, la Gatiueau Power avait 462 lignes de transmission et en 1943, elle possédait 819 lignes; ce qui lui semblait équitable.

Les évaluateurs municipaux sont MM. Jérôme Plouffe, Adélard Lebeau et Donat Rhéaume.

C.P.L.

Feux de cheminées

Le 1er janvier à 6 heures les pompiers furent appelés à éteindre un feu de cheminée chez madame Joseph Chadez, 438 rue Fournier.

Le même jour vers 8 heures a.m., notre brigade répondait à un appel chez M. Alexandre Pellerin, 504 rue Saint-Edouard, où un commencement d'incendie s'était déclaré dans les murs; il appert que la construction de la cheminée était défectueuse.

Le 2 janvier à 4 heures p.m., un feu de cheminée promptement éteint par nos pompiers, causait quelques dommages chez M. René Benoit, 249 rue Saint-Georges.

Le 3 janvier à 3 heures p.m., un commencement d'incendie au domicile de M. Johnny Labelle, 422 rue Ouimet, causait quelques dommages autour d'une cheminée défectueuse; il y avait du bran de scie autour du tuyau dans la cheminée.

Le 4 janvier vers 11 heures a.m., quelques défectuosités dans un brûleur à l'huile, déclenchait un commencement d'incendie dans le bureau de M. Henri Francoeur, situé à proximité des réservoirs à pétrole de l'Imperial Oil Co. Peu de dommages furent causés, fort heureusement, grâce à nos pompiers.

Suite d'un accident

L'accident survenu dimanche à un passage à niveau de Saint-Sauveur des Monts, alors qu'une auto fut frappée par un convoi, entraînant la mort de M. George Fille, 33 ans, 785, ave Hartland, a fait une autre victime, M. Arthur Dinsdale, 26 ans, 5687, ave Bannantyne, Verdun, a succombé à ses blessures.

Cour de magistrat

Le juge Donat Lalonde siégera en cour de magistrat le lundi 24 janvier prochain au Palais de Justice de Saint-Jérôme. Plusieurs causes sont sur le rôle pour ce terme.

Les Commissaires d'écoles et le rôle d'évaluation de la ville de Saint-Jérôme

A la session du conseil municipal, sous la présidence du maire Alfred Chénier, tous les échevins étaient présents: MM. A. Vaillancourt, I. Danis, J. Chartrand, H. Trudel, L. Juteau et J. Forget, formant quorum.

La question de l'évaluation de la machinerie et autres accessoires en usage dans les usines locales, fut discutée avec les commissaires d'écoles et leur avis, le Me Anatole Lachapelle, de Montréal.

Le greffier, M. Emile Martin, déposa tout d'abord devant le conseil municipal une lettre et un appel et plainte, en date du 10 décembre 1943, signifié par Me Lachapelle, avocat et procureur des commissaires d'écoles pour la municipalité de la ville de Saint-Jérôme, alléguant que les estimateurs en estimant les immeubles impossibles situés dans la ville n'y ont pas compris, quant aux immeubles consistant dans des usines ou fabriques, la valeur des machineries et autres accessoires qui y ont été placés et servant à leur exploitation, et ils n'ont tenu compte que des terrains et des constructions.

Quant aux immeubles occupés et exploités pour des fins commerciales, notamment les hôtels, les magasins et autres établissements commerciaux, les estimateurs les ont estimés d'une façon générale au-dessous de leur valeur réelle.

Qu'en procédant comme ils l'ont fait à l'estimation des immeubles ci-dessus visés, les estimateurs ont agi d'une façon erronée, arbitraire, partielle et illégale.

Que les appelants tenus de prendre pour base le rôle d'évaluation municipale pour l'imposition de leurs cotisations, ont intérêt à se plaindre du rôle d'évaluation tel que préparé par les estimateurs de la ville, et à demander les redressements nécessaires.

Pour ces motifs, ils demandent au maire et aux échevins siégeant au conseil municipal de faire droit à leur appel et ordonner aux estimateurs de procéder sans délai à une nouvelle estimation des usines et fabriques en y incluant la valeur des machineries et accessoires servant à leur exploitation, ainsi que des hôtels, magasins et autres établissements commerciaux, et en conséquence reviser et modifier le rôle d'évaluation actuellement déposé de façon à le rendre juste et conforme à la loi.

A l'appui de cet Appel et Plainte Me Anatole Lachapelle était présent ainsi que MM. les commissaires d'écoles suivants: J.-A.-N. Desjardins, président, J.-A. Lessard, J.-A. Charbonneau et Dr R. Lapointe.

Me A. Lachapelle expliqua que l'intention des commissaires est de faire établir une évaluation réelle des usines, de la machinerie et des accessoires des diverses industries de la ville de Saint-Jérôme et qu'ils n'exigeront pas, pour cette année, une nouvelle évaluation municipale de tous les immeubles de la ville. Il suggéra donc qu'un ordre soit donné aux estimateurs d'obtenir dans chaque industrie, la valeur de telles propriétés telle qu'établie selon le bilan de chaque compagnie en opération dans la ville de Saint-Jérôme.

En réponse à Me Lachapelle, le maire déclara que la ville a devancé la suggestion du procureur de la

commission scolaire et qu'elle a déjà demandé par écrit à chaque industrie, de fournir un état des valeurs de leurs propriétés, terrains, bâtiments, machineries et accessoires, apparaissant à leur bilan et qu'exception faite de quelques rares industries des moins importantes, les autres ont répondu qu'elles ne pouvaient dans un délai aussi court se rendre à la demande de la ville.

Continuant ses remarques, le maire Chénier ajouta que pour se rendre à la demande des commissaires d'écoles, il faudra de toute nécessité recourir aux services d'évaluateurs experts, considérant que les estimateurs de la ville de Saint-Jérôme n'ont pas la compétence requise pour accomplir ce travail spécialisé. Il dit également que le conseil municipal ne peut établir une évaluation nette sans exposer à des protestations de la part des intéressés et que de plus la régle au rôle pourrait encore être contestée si l'évaluation de quelques propriétés seulement était révisée.

Le maire fait également remarquer que si, en prenant pour acquis que l'évaluation des propriétés en général dans la ville de Saint-Jérôme n'est pas à sa valeur réelle et n'est pas assez élevée, comme le fait remarquer Me Anatole Lachapelle, cette évaluation de toutes les propriétés était augmentée ou était à une valeur réelle réclamée par les commissaires, il en résulterait inévitablement une diminution de taxes pour les industries dont l'évaluation pour fin d'imposition est axée par règlements votés par la population et sur lesquels règlements il reste une période de 4 et 5 ans à courir. C'est donc dire que les particuliers seraient appelés à payer une part de la réduction de taxes dont jouiraient les industries.

Me Camille de Martigny, aviseur légal de la ville de S.-Jérôme, souleva à son tour quelques points de droit à l'appui des remarques du maire Chénier.

Devant ces faits, le conseil municipal à l'unanimité en vint à la conclusion qu'il ne pouvait y avoir d'autre alternative que d'homologuer le rôle d'évaluation tel que préparé par les estimateurs et amendé et révisé par le maire et les échevins en conseil.

Il fut donc proposé par l'échevin Chartrand appuyé par l'échevin Danis que le rôle d'évaluation pour l'année 1943-1944 préparé et déposé par les estimateurs de la ville, soit homologué et mis en force suivant la loi.

Les intéressés immédiats comprennent vingt-deux usines locales et maintes compagnies et industries secondaires. Mentionnons entre autres: Dominion Rubber Co., Gatiueau Power Co., Regent Knitting Mills Ltd., Rolland Paper Co., Laurentian Textiles, Pepsi-Cola, Eagle Lumber Co., la Compagnie de Clément de S.-Jérôme, cinq ou six compagnies de bois. Ils sont tous fermement décidés à défendre leurs intérêts par tous les moyens légaux à leur disposition, paraît-il.

D'un autre côté, nous apprenons en dernière heure, que les commissaires d'écoles qui ont trente jours pour contester le rôle d'évaluation municipale se prévaudront tout probablement de leur privilège sous peu.

C. P. L.

Les cours du soir

Monsieur J.-E. Cloutier, directeur général des Ecoles du soir de Montréal ainsi que de la région montréalaise, offre ses vœux de Bonne et Heureuse Année à tous les professeurs et élèves qui fréquentent les cours du soir.

Tout en les félicitant de leur zèle et de leur ponctualité, M. Cloutier les invite tous à se remettre ponctuellement au travail dès la réouverture des cours du soir, le lundi 10 janvier prochain.

Cet avis de réouverture des cours du soir concerne ceux qui suivent les classes ci-haut mentionnées dans les villes et villages depuis Sainte-Agathe, dans le nord du comté jusqu'à Terrebonne dans le sud, en passant évidemment par Saint-Jérôme.

Départ

Le capitaine Paul-Emile Prévost, autrefois du régiment de Maisonneuve, 7ème division, temporairement en garnison aux Casernes Carillon, est parti le 3 janvier dernier pour le camp d'Adershot, en Nouvelle-Ecosse.

En visite

M. et Mme Donat Beauchamp (née Marie Alarie) de Détroit, E.-U., étaient en visite chez Mme Corridé Alarie ainsi que chez ses frères et sœurs, à l'occasion de Noël et du Jour de l'An. Ils ont visité des parents et amis à Montréal et à Sainte-Agathe aussi.

Condolences

A une session du Conseil municipal de la ville de Saint-Jérôme tenue le 27 décembre 1943 et à laquelle étaient présents Son Honneur le maire, Dr Alfred Chénier et MM. les échevins A. Vaillancourt, I. Danis, J. Chartrand et J. Forget, formant quorum.

La résolution suivante a été adoptée:

Sympathies à M. l'échevin Léon Juteau

Proposé par M. l'échevin Danis et unanimement résolu: Que ce Conseil la appriss avec vif regret le deuil qui atteint M. l'échevin Léon Juteau, par le décès de sa belle-mère, madame Olivier Boyer, de Mont-Laurier.

Que ce Conseil offre à M. Juteau ainsi qu'à sa famille ses plus sincères sympathies.

Que